

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3433 - MERCREDI 20 FÉVRIER 2019

SECTEUR MINIER

L'instauration d'une taxe supplémentaire fait jaser

Démisionnaire et censé gérer les affaires courantes, le Premier ministre sortant a paradoxalement exigé aux sociétés minières le paiement d'une taxe supplémen-

taire au Fonds de promotion de l'industrie à titre de « prélèvement parafiscal », renseignent des sources. D'aucuns révèlent le côté inopportun de cette mesure

lorsqu'on sait que le code minier existant est exhaustif et exclusif concernant la nomenclature des taxes opérationnelles dans le secteur.

Ce qui veut dire que tous les régimes fiscaux, régimes douaniers et régimes d'échanges sont régis par ce code et, de ce fait, « aucune autre taxe,

Un site minier de la Gecamines au Katanga
redevance ou impôt ne peut être créée sans passer par le processus législatif », font remarquer les analystes.

Page 2



PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi débutera ses tournées en provinces par le Grand Bandundu

Recevant le 18 février les personnalités et notables du Grand Bandundu à la cité de l'Union africaine, le chef de l'État les a invités à cultiver l'amour et à se départir des vellétés tribalo-ethniques qui ne font pas avancer le pays. « On a voulu diviser le Congo, mais je compte sur vous pour que vous ne tombiez pas dans ce piège », a-t-il lancé à ses hôtes tout en précisant qu'il va

œuvrer pour tous les Congolais dans leur diversité.

Félix Tshisekedi a promis de s'occuper, dans certains de ses choix, particulièrement de ceux qui n'ont pas voté pour lui. Dans la foulée, il a annoncé qu'il entamera bientôt une tournée en provinces avec comme point de départ le Grand Bandundu.

Page 3

ENJEUX POLITIQUES

Gabriel Kyungu se détourne de « Lamuka »

Ce proche de Moïse Katumbi justifie sa décision par le fait que Lamuka a été une plate-forme électorale et les scrutins étant passés, ce regroupement devient sans objet et condamné à disparaître. À propos de la présidence de Félix Tshisekedi, Gabriel Kyungu a indiqué qu'il n'y avait pas lieu de spéculer étant entendu qu'il est le seul et unique président de la République élu et « il n'y en a pas deux ».

Le retour au Katanga de cet acteur politique a coïncidé avec la réouverture du siège de son parti, l'Union des nationalistes fédéralistes du Congo, scellé fin décembre 2016, quelques mois après la création du G7, plate-forme de l'opposition proche de Moïse



Gabriel Kyungu wa Kumwanza

Katumbi et dissidente de l'ancienne majorité présidentielle.

Page 2

GOVERNEMENT

L'IRDH dresse le portrait-robot du prochain Premier ministre

L'alternance consacrée par l'avènement au sommet de l'État de Félix Tshisekedi ne peut avoir de sens, au fond, que si elle se matérialise par la nomination au poste de Premier ministre et de membres du gouvernement, des nouvelles personnalités disposées à élaborer de nouvelles politiques au bénéfice de la population.

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) exhorte le président de la République à « désigner un Premier ministre qui reflète effectivement l'image du changement tant attendu ». Une nouvelle personnalité



La Primature

de bonne réputation bénéficierait de plus de chance de communier avec le peuple souverain par rapport à un cacique de l'ancien temps, a souligné cette association.

Page 3

ENJEUX POLITIQUES

Gabriel Kyungu s'allie à Félix Tshisekedi

Le proche de Moïse Katumbi et membre de la coalition Lamuka justifie sa décision par le fait que ce regroupement n'était qu'une plate-forme électorale; les élections étant passées, il devient sans objet et condamné à disparaître.



Gabriel Kyungu en meeting

Après avoir présidé, comme doyen d'âge, le bureau provisoire de l'Assemblée nationale, Gabriel Kyungu a décidé de rentrer au Katanga où il a choisi de siéger à l'Assemblée provinciale. Son retour dans cette province a coïncidé avec la réouverture du siège de son parti, l'Union des nationalistes fédéralistes du Congo (Unafec), scellé fin décembre 2016, quelques mois après la création du G7, plate-forme de l'opposition dissidente de l'ancienne majorité présidentielle et proche de Moïse Katumbi.

Devant une foule de ses partisans réunis au siège de l'Unafec, le 18 février, celui qu'on appelle affectueusement « baba » a tenu à éclairer la lanterne de l'opinion locale quant à ses rapports avec la coalition Lamuka, au regard de ses récentes prises de position. Sans ambiguïté ni circonlocutions, Gabriel Kyungu, pourtant proche de Moïse Katumbi et cadre du G7, a indiqué ne plus faire partie de cette plate-forme électorale qui n'était que circonstancielle et limitée dans le temps. « Lamuka était une plate-forme électorale, et puisque les élections sont passées, moi je reste

membre d'Ensemble avec un seul leader qu'est Moïse Katumbi et non Lamuka », a-t-il déclaré.

En fait, il entend poursuivre son combat politique dans le cadre du regroupement « Ensemble » initiée par son mentor, Moïse Katumbi, à l'ombre de qui il s'est forgé une stature politique.

A propos de la présidence de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Gabriel Kyungu n'a pas également eu sa langue dans sa poche. Pour lui, il n'y a pas lieu de spéculer étant entendu que Félix Tshisekedi est le seul et unique président de la République élu et « il n'y en a pas deux ». Et d'ajouter qu'il n'existe pas de problème entre Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi qui, à l'en croire, le reconnaît dans son nouveau statut de président. « A présent, nous regardons dans la même direction pour le développement du pays autour du président Félix Tshisekedi. Nous n'avons nullement l'intention de nous venger. Le peuple congolais veut nous voir dans l'unité, le calme et dans un climat de fraternité », a-t-il signifié.

Alain Diasso

SECTEUR MINIER

L'instauration d'une taxe supplémentaire fait jaser

Alors qu'il est démissionnaire et censé gérer les affaires courantes, le Premier ministre sortant a exigé aux sociétés minières le paiement d'un impôt supplémentaire au Fonds de promotion de l'industrie (FPI) à titre de simple « prélèvement parafiscal ».

Après le tollé soulevé par ses deux derniers décrets accordant des avantages aux membres du gouvernement (allocations de logement de mille à cinq mille dollars, billets d'avion en classe affaire, passeports diplomatiques, etc.) pour un budget annuel estimé à 28,8 millions de dollars, Bruno Tshibala fait de nouveau parler de lui dans l'affaire d'instauration d'une nouvelle taxe dans le secteur minier.

D'après des sources au faite du dossier, il appert que le Premier ministre sortant a exigé que les entreprises minières s'acquittent d'une taxe supplémentaire au FPI. Le rapport d'une commission interministérielle daté du 23 janvier constituerait le soubassement de cet arrêté du Premier ministre portant instauration de ce qui est qualifié, par effet d'atténuation, d'un simple « prélèvement parafiscal » perçu non pas par l'Etat mais par un « service public personnalisé », en l'occurrence le FPI.

Là où le bât blesse, c'est le fait que, comme l'ont relevé maints analystes, cet arrêté soit pris par le chef d'un gouvernement démissionnaire et censé gérer les affaires courantes. Ce gouvernement, pense-t-on, ne devrait que se contenter d'exercer ses prérogatives dans les limites qu'impose son statut démissionnaire et se garder de prendre des mesures susceptibles de créer inutilement des polémiques et des incertitudes. Ces analystes font observer que le FPI appelé à gérer les fonds générés par cette taxe est entaché de plusieurs scandales et sa direction traîne la triste réputation de mauvaise gestion. Ce qui alimente le doute sur la bonne tenue de ce fonds lorsqu'on sait que cette entreprise publique continue d'être managée dans une opacité sans pareille, servant de vache à lait aux animateurs des institutions insolubles.

L'autre constat émis par les analystes porte sur le côté inopportun de cette nouvelle taxe lorsqu'on sait que le code minier existant est exhaustif et exclusif concernant la nomenclature des taxes opérationnelles dans le secteur. Cela veut dire que tous les régimes fiscaux, régimes douaniers et régimes d'échanges sont régis par ce document récemment promulgué par le chef de l'Etat après épuisement de la procédure parlementaire. « Aucune autre taxe, redevance ou impôt ne peut être créé sans passer par le processus législatif », fait remarquer Laurent Muzemba, cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social cité par Rfi. « Je ne comprends pas et je m'inquiète qu'aujourd'hui, ce gouvernement qui est sortant, qui ne doit gérer que les affaires courantes, puisse prendre la décision d'exiger que des sociétés minières puissent payer une taxe si importante », a-t-il commenté.

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Des voix réclament un Premier ministre à l'image du changement voulu

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) demande au président de la République, Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo, de passer au peigne fin les parcours des candidats qui lui sont présentés.

L'organisation de défense des droits de l'homme rappelle que certains noms en République démocratique du Congo (RDC) symbolisent une violente répression des citoyens, d'autres représentent la violation du droit au salaire des centaines des milliers de travailleurs des entreprises publiques et d'autres encore entretiennent, jusqu'à ce jour, des réseaux internationaux organisant des fuites des capitaux du pays vers des paradis fiscaux.

Estimant que la visite du 17 février de l'ancien président, Joseph Kabila Kabange, au président Félix Tshisekedi portait sans nul doute sur la désignation du Premier ministre, l'IRDH a salué les consultations politiques observées. Cependant, a-t-il fait observer, le mérite de l'avènement du nouveau président de la République ne peut avoir de sens, au fond, que s'il se matérialise par la nomination au poste de Premier ministre et de membres du gouvernement des nouvelles personnalités disposées à élaborer de nouvelles politiques au bénéfice de la population. « Une commission de vetting peut se servir des rapports d'organisations des droits de l'homme, du Panama papers, des memos des

travailleurs des entreprises publiques, notamment de la Gécamines / Société générale de télécommunication (Sogetel), ainsi que de la liste des sanctions ciblées de l'Union européenne et des Etats-Unis », a conseillé cette organisation.

« Une commission de vetting peut se servir des rapports d'organisations des droits de l'homme, du Panama papers, des memos des travailleurs des entreprises publiques, notamment de la Gécamines / Société générale de télécommunication (Sogetel), ainsi que de la liste des sanctions ciblées de l'Union

européenne et des Etats-Unis »,

Les attentes du combat mené par tout le peuple

Pour l'IRDH, l'état actuel de choses est encore toléré du fait de l'espoir nourri par la population qui attend de reprendre une vie normale, dans la paix et la sécurité. Au cas contraire, a-t-il avisé, la facilitation d'un come-back des politiciens véreux, honnis, déchus et clairement rejetés par la population ne laissera pas de choix aux syndicats, mouvements citoyens, ONG des droits de l'homme et autres organisations de la société civile que de reprendre la contestation citoyenne à travers des manifestations

pacifiques, dans la rue. C'est pour éviter au pays de revenir dans la situation d'un passé récent que cette structure exhorte le président de la République à « *surprendre agréablement l'opinion nationale et internationale, en désignant un Premier ministre qui reflète effectivement l'image du changement tant attendu* ». « Une nouvelle personnalité de bonne réputation bénéficie de plus de chance de communier avec le peuple souverain, par rapport à un cacique de l'ancien temps », a souligné l'IRDH.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le chef de l'Etat entamera ses tournées en provinces par le Grand Bandundu

L'information a été donnée par Félix Tshisekedi lui-même, recevant les personnalités et notables du Grand Bandundu, le 18 février, à la cité de l'Union africaine.



La délégation de Cach/Grand Bandundu reçue par Félix Tshisekedi

Les hôtes du président de la République ne font que se relayer à la cité de l'Union africaine où, depuis son investiture, il a pris ses quartiers. Les derniers en date sont les personnalités et notables du Grand Bandundu ayant constitué son équipe de campagne dans cette partie du pays. A la tête de la délégation venue à sa rencontre, Typhon Kin Kiey Mulumba, son directeur de campagne dans cette partie du pays. Une ambiance bon enfant aura caractérisé cette rencontre qui a offert une opportunité à l'équipe de campagne de Cap pour le changement/Bandundu de féliciter le nouveau chef de l'Etat tout en lui assurant un accompagnement efficace durant sa mandature.

En effet, c'est autour d'un diner offert par la présidence que les personnalités et notables du Grand Bandundu ont été reçus. Félix Tshisekedi en a profité pour glisser un petit mot à l'endroit de ses hôtes avec un accent appuyé sur l'unité et l'amour du Congo. « On a voulu diviser le Congo, déchirer le Congo, mais je compte sur vous pour que vous ne tombiez pas dans ce piège. Le président que vous avez choisi et, peut-être même, pour certains d'entre vous, que vous n'avez pas choisi, va œuvrer pour tous les Congolais dans leur diversité », a-t-il martelé.

Le chef de l'Etat a invité ses hôtes à cultiver l'amour et à se départir des velléités tribalo-ethniques qui ne font pas avancer le pays. « Le Congo auquel je rêve, c'est le Congo qui m'a été légué par mon

mentor, celui qui m'a appris toute chose en politique, celui qui m'a donné l'amour pour ce Congo, j'ai cité Étienne Tshisekedi Wa Mulumba. Ce que j'attends de vous, c'est ce qu'il m'a donc appris, c'est-à-dire aimer le Congo et aimer le Congolais quels que soient ses origines, sa situation sociale et son niveau intellectuel. On m'a appris à aimer mon prochain », a insisté le président de la République.

Durant son mandat, il a indiqué qu'il ferait de son mieux pour atténuer tant soit peu les souffrances de la population congolaise, quitte à baliser la voie pour ses successeurs au nom de la continuité. « Je sais qu'en cinq ans de mandat, je ne pourrai peut-être pas amener le bonheur dans tous les foyers, mais je vous promets une chose, c'est que je vais au moins contribuer à tracer la voie que mes successeurs viendront aussi enchaîner jusqu'au moment où le Congo sera véritablement un havre de paix et de bonheur », a-t-il promis. Dans la foulée, Félix Tshisekedi a annoncé qu'il entamera très bientôt une tournée en provinces avec comme point de départ, le Grand Bandundu. Au nom des membres de la délégation, Tryphon Kin-Kiey a déclaré que la victoire de Félix Tshisekedi était « logique, attendue, crédible, légitime, unanimement acceptée et saluée par le Congo, les Congolais, l'Afrique et le monde ».

Alain Diasso

MIGRATION

La double nationalité reste une question taboue

La décision de la Direction générale de migration (DGM) d'octroyer d'un visa d'entrée de trente jours aux étrangers d'origine congolaise est un pas dans la bonne direction. En effet, elle permet de faciliter ou d'alléger les conditions d'obtention de ce précieux sésame tant réclamé par la diaspora même si le vrai débat est éludé depuis plus de trois décennies.

La note circulaire mettant en vigueur le visa d'entrée de trente jours aux étrangers d'origine congolaise remonte au 16 février. Officiellement, il est question d'alléger les conditions d'obtention des visas d'entrée en faveur d'étrangers d'origine congolaise. Lors de nombreuses circonstances dont les tables rondes, la diaspora n'a pas raté une seule occasion pour évoquer l'urgence de mettre en œuvre une telle décision. Pour autant, elle ne fait qu'effleurer une problématique bien plus profonde pour le pays qui a refusé à ce jour d'aborder la question de la double nationalité.

Comme le renseigne la DGM, un visa de trente jours est accordé au niveau des postes frontières et frontaliers à tout Congolais naturalisé mais désireux de revenir ou de venir en République démocratique du Congo (RDC). Il l'obtiendra moyennant des frais qui devraient s'établir à quatre-vingt-dix dollars américains. Des instructions dans ce sens ont été données à la police des frontières, la police de la chancellerie et celle des finances pour la stricte observance de la nouvelle décision. Pour autant, il revient au demandeur de prouver sa nationalité soit par un patronyme faisant partie du patrimoine culturel congolais, soit par la présentation d'un acte de naissance, d'un ancien passeport ou tout autre document faisant foi. Pour un analyste de la vie congolaise, cela peut paraître facile à mettre en œuvre, du moins sur le plan

de la théorie, mais il n'est pas aussi simple de prouver sa nationalité dans un environnement aussi tracassier où la moindre erreur sera mise à profit par l'administration pour bloquer le processus. L'on soulève aussi d'autres types de difficultés réelles, notamment le cas des enfants naturalisés étrangers portant les noms de leurs parrains. Dans ce genre de situation, il est nécessaire de prendre en compte l'acte de naissance du demandeur.

Un sujet toujours en débat

Pour autant, cette décision contribue à relancer la question de la double nationalité. Pour certains observateurs, elle ne doit pas continuer à envenimer autant le climat politique. En effet, pour les uns, le pays a besoin d'une main d'œuvre spécialisée pas toujours disponible. Ils rappellent que les nations les plus fortes se sont bâties autour de l'immigration. La RDC ne peut prétendre échapper à la règle. Pour d'autres, plus sceptiques, la question de la nationalité est très complexe car elle va permettre aux étrangers de profiter des richesses nationales. Bien entendu, leur regard est rivé particulièrement sur le Kivu à cause de la résurgence des tensions causées par un passé commun avec certains pays limitrophes et la gestion des ressources naturelles. Le pays compte bien des personnalités de souche nilotique dont la nationalité reste très controversée. Toute la susceptibilité autour de cette question s'explique par le drame qui s'est joué et qui se joue dans l'est de la RDC. Pour une troisième opinion, plus réservée sur cette question, le pays doit évoluer avec son temps. Il faut ratisser large au lieu de ne se contenter que d'une petite économie qui ne sert finalement que des intérêts propres. Selon elle, il y a une expertise en jeu et de l'argent à gagner. Le vrai débat, conclut-elle, est juste de mettre en œuvre une bonne vision politique de développement.

Laurent Essolomwa

DISPARITION

Le sénateur Yerodia Abdoulaye Ndombasi n'est plus

Le fidèle compagnon du feu président Laurent-Désiré Kabila a tiré sa révérence à l'âge de 86 ans, hier, à l'hôpital du Cinquantenaire à Kinshasa, des suites d'une longue maladie, apprend-on des sources familiales.



L'ancien vice-président, Yerodia Abdoulaye Ndombasi transition de 1+4.

Né le 15 janvier 1933, l'illustre disparu a exercé des hautes fonctions en République démocratique du Congo (RDC) sous le règne de M'zee Laurent-Désiré Kabila. De 1997 à 1999, il était son directeur de cabinet. Il a également assumé, de mars 1999 à fin 2000, les charges de ministre des Affaires étrangères.

À la faveur des accords de Sun-City, en Afrique du Sud, Yerodia Abdoulaye Ndombasi deviendra, en 2003, l'un des quatre vice-présidents de la République, sous la direction du président Joseph Kabila, dans le gouvernement de

Il a été désigné pour le compte du parti de l'ancien président Joseph Kabila, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie. Les trois autres vice-présidents étaient Jean-Pierre Bemba du Mouvement de libération du Congo, Azarias Ruberwa du Rassemblement congolais pour la démocratie et Arthur Zahidi Ngoma de l'opposition non armée. Depuis 2007, Yerodia siégeait comme sénateur à la chambre haute du parlement.

Blandine Lusimana

TÉMOIGNAGE

Alphonse Mwimba Texas salue le patriotisme de l'illustre disparu

Apprenant le décès de l'ancien vice-président de la République démocratique du Congo, le catcheur a estimé que le pays vient de perdre un homme de beaucoup de qualités et une bibliothèque vivante.

Le président de l'organisation éponyme, Alphonse Mwimba Makiese Texas, a rendu un hommage à l'ancien vice-président de la République et sénateur, Yerodia Abdoulaye Ndombasi, dont la nouvelle de la mort a circulé tôt le matin du 19 février.

Pour avoir travaillé dans son cabinet, le catcheur albinos reconnaît en lui un homme très sensible, généreux et avide de l'excellence dont le sens de la patrie ne souffrait de l'ombre d'aucun doute. « Je n'ai jamais vu quelqu'un posé un problème à papa Yerodia, sans qu'il ait trouvé satisfaction, même en partie, à ses préoccupations », a souligné Alphonse Mwimba Texas.

Pour soutenir sa déclaration, le président du Catch club inter-Africa se rappelle l'organisation à Kinshasa, à la place Ymca, par l'illustre disparu, alors vice-président de la République sous la formule 1+4, d'un gala international de catch. A l'en croire, c'était au cours de l'année 2003 pendant laquelle le sport-roi, le football, qui faisait l'honneur du pays, avait perdu ses lettres de noblesse.

Revenu d'un voyage en Angola



Mwimba Texas présentant sa coupe obtenue à Brazzaville au vice-président de la République

où il a eu écho d'un catcheur albinos, cardinal Kitutu, qui se défendait bien, le vice-président de la République a décidé de l'opposer à l'albinos congolais, Mwimba Texas, à qui il avait donné les instructions de gagner ce combat, pour l'honneur et le prestige de la RDC. « Avant de prendre la décision de mettre les moyens pour l'organisation de ce gala international de catch, il m'avait demandé si j'étais capable de battre le catcheur angolais. A ma réponse affirmative, il a ajouté les encouragements en vue de faire honneur à notre pays », a expliqué Alphonse Mwimba Texas.

Rendre l'homme capable de jouer son rôle

Le vice-président de la République était gardé par des éléments de l'armée. Mais,

pour leur permettre d'être en forme et à la hauteur de leur tâche, Yerodia Abdoulaye Ndombasi a instruit le catcheur albinos de les entraîner chaque jour. Pour cet entraîneur donc, cette action rentrait dans le sens de sa vision pour l'excellence. Mais Mwimba Texas affirme avoir aussi gardé beaucoup de bons souvenirs de cet homme, pendant tout ce temps qu'il a eu à travailler dans son cabinet de 2002 à 2006.

En apprenant la nouvelle de sa mort, il a tenu à noter que la RDC vient, par ce décès, de perdre un homme de beaucoup de qualité et présente ainsi ses condoléances à ses familles biologique et politique.

Lucien Dianzenza

CARITAS-CONGO

Evaluation de la phase 2 du programme A2P-Diro

Le bilan des trois dernières années du Programme d'accompagnement personnalisé de proximité (A2P)- Développement institutionnel et renforcement organisationnel (Diro), autrement dit « Dynamiser les sociétés civiles d'Afrique francophone et de l'Océan indien via le développement des associations Caritas - Phase 2 » a eu lieu au cours d'un atelier tenu au siège de la Caritas, à Kinshasa.

Les responsables des Caritas-Développement diocésaines ont non seulement loué les changements réels que cette association sans but lucratif a pu faire et auxquels le Diro aurait contribué directement ou indirectement, mais ils ont aussi fait un focus sur les grandes leçons et bonnes pratiques comme potentielles connaissances à capitaliser.

Pour le secrétaire exécutif de Caritas Congo, l'A2P-Diro a été élaboré de manière concertée



Les participants à l'évaluation du programme Diro

à l'issue d'un atelier organisé aussi bien dans le pool-ouest que dans le pool-est. L'atelier du pool-ouest s'était tenu à Kinshasa, du 17 au 20

juin 2015, et regroupait les provinces ecclésiastiques de Kananga, Kinshasa, Lubumbashi et Mbandaka. Celui du pool-est, quant à lui, avait eu

lieu à Goma, pour le compte de Bukavu et Kisangani. Satisfait du travail abattu pendant les trois ans de mise en oeuvre de ce programme, Bo-

niface Nakwagelewi-ata-Deagbo a souligné, par ailleurs, que cet atelier leur a permis de valider et enrichir leur programme-pays sur le même thème pour 2019-2021.

C'est depuis 2011 que Caritas Congo s'est impliquée dans le programme Diro pour consolider et compléter les actions qu'elle menait depuis 2006 dans le cadre de la revitalisation des Caritas-Développement diocésaines.

Cofinancé par Secours Catholique/Caritas-France et l'Agence française de développement et appelé également Dynamiser les sociétés civiles d'Afrique francophone via le développement des associations Caritas, le programme Diro ne concernait au début que cinq Caritas nationales, puis onze et ensuite quatorze Caritas nationales d'Afrique francophone, dont Caritas Congo.

BL

FESTIVAL AMANI

Une affluence sans précédent à la sixième édition

Le collège Mwanga a accueilli trente-six mille festivaliers pendant les trois jours de l'événement, du 15 au 17 février. Un succès de foule prévisible avec le sold out annoncé la veille de l'ouverture pour les premier et dernier jours.



Fally Ipupa à l'ouverture de la sixième édition du Festival Amani Photo 2 : Une vue du public en face de la scène principale

Il semble que Goma s'était donné rendez-vous à la sixième édition du Festival Amani qui a affiché complet à chacune de ses trois journées. Lorsqu'il revient sur l'ambiance survoltée qui a caractérisé le week-end festif dans la ville, Guillaume Bisimwa a tout de suite trois noms à la bouche, en l'occurrence Youssoupha, Fally Ipupa et Gaël Faye. Non pas que le reste de l'affiche ait déçu le public mais ceux-là devraient tout particulièrement laisser un souvenir indélébile. Fort de cette perspective, c'est avec un enthousiasme manifeste que le directeur artistique d'Amani s'est permis d'annoncer à la clôture : « Nous commençons dès aujourd'hui à préparer la septième édition, qui se tiendra en février 2020 ».

Le Festival Amani de cette année, c'était une trentaine de groupes et chanteurs sur ses trois scènes. Les sept troupes de danse programmées ont également offert des shows remarquables. L'organisation semble avoir concocté sa programmation à dessein et la recette a fait son petit miracle, on l'a vu. « Cela contribue certainement à notre succès », indiquent les organisateurs, « heureux d'avoir proposé une animation très éclectique » où « il y en avait pour tous les goûts ». Du reste, c'est déjà en amont qu'ils pouvaient s'en assurer, rappelant ici que « les billets pour les trois jours de fête ont été très vite vendus ». Amani victime de son succès

Par ailleurs, quoiqu'il y ait eu des mises en garde

contre la revente de billets au marché noir, certaines personnes ne se sont pas empêchées de les revendre au-delà d'un dollar traditionnel pour leur propre compte, « au détriment de leurs concitoyens ». Un fait déploré et dénoncé par Guillaume Bisimwa. Des billets saisis auprès des vendeurs clandestins étaient bien confisqués mais en dépit des efforts déployés, ce marché parallèle n'a pas pu être enravé, le festival étant victime de son propre succès, dira-t-on. Les organisateurs ont révélé que les plus malhonnêtes ont même tenté de revendre de faux billets. Dès lors, ils s'estiment en droit de les poursuivre en justice. En effet, hormis cette tromperie, le plus grand risque c'est la mise en péril de la population. Car, ainsi que l'a rappelé Guillaume Bisimwa, « le site ne peut accueillir plus de douze mille personnes sans mettre en danger leur sécurité ».

Dans les coulisses, le festival parle de son engagement en faveur de la musique de République démocratique du Congo à travers notamment un atelier destiné aux professionnels de l'industrie musicale. A cet effet, il a évoqué ses « nombreux efforts pour structurer la scène musicale congolaise ». C'est à cela qu'ont servi les résidences d'artistes tenues cette année à destination des musiciens locaux avec Gaël Faye, René Georges et le groupe Mortal Combo. Youssoupha s'y est employé aussi au travers de rencontres.

Nioni Masela

MALADIE À VIRUS D'EBOLA

plus de cinq cents cas de décès à l'est de la RDC

L'épidémie, la dixième du genre déclarée depuis le 1er août 2018 dans le Nord-Kivu et en Ituri, reste d'actualité. Bien que tous les moyens soient mobilisés pour la vaincre, il ya lieu de noter qu'elle continue de faire des victimes.

Le ministère de la Santé, dans son bulletin quotidien sur la situation épidémiologique, révèle que depuis la déclaration de la maladie à virus d'Ebola, la République démocratique du Congo (RDC) a enregistré au total cinq cent trente-sept décès parmi lesquels quatre cent soixante-douze sont confirmés et soixante-cinq probables. Le cumul des cas, à la date du 18 février, est de huit cent quarante dont sept cent soixante-quinze confirmés et soixante-cinq probables. Les cas de guérison ont été aussi rapportés et concernent deux cent quatre-vingt-quatorze personnes. De ce fait, elles ont quitté les centres de traitement de la maladie pour être réintégrées dans la communauté.

Des recherches dans les laboratoires installés dans les provinces en épidémie se poursuivent. On rapporte que cent quatre-vingt-cinq cas suspects sont en cours d'investigation. Par contre, il a été notifié deux nouveaux cas confirmés, dont un à Katwa et l'autre à Butembo ; trois nouveaux décès de cas confirmés, dont un communautaire à Butembo et deux autres au Centre de traitement d'Ebola de Katwa. Aucune nouvelle personne guérie n'est sortie des soins. La vaccination en ceinture se poursuit toujours et quatre-vingt mille personnes ont été vaccinées depuis le 8 août 2018, parmi lesquelles le personnel soignant, les contacts et les contacts des contacts. Le seul vaccin à être utilisé dans cette épidémie est le rVSV-Zebov, fabriqué par le groupe pharmaceutique Merck, après approbation du Comité d'éthique dans sa décision du 19 mai 2018.

B. L

PANZI

Fally Ipupa rend visite à Denis Mukwege

Au lendemain de son concert au Festival Amani, le 16 février, le chanteur a eu une entrevue avec le prix Nobel à l'hôpital dont il est médecin directeur.



Entrevue entre Fally Ipupa et le Dr Denis Mukwege, samedi à Panzi

De Goma à Bukavu, le chemin n'est pas long à parcourir. Fally Ipupa a profité de son séjour au Nord-Kivu pour se rendre jusqu'au Sud-Kivu, notamment à Panzi, la contrée qui a donné son nom à l'hôpital que dirige le Dr Denis Mukwege afin de le rencontrer.

Le centre hospitalier a été surpris par cette visite improvisée qui a trouvé son médecin directeur occupé à ses charges. « Le Dr Mukwege était en pleine audience lorsque les sirènes et les ronronnements des voitures se sont fait entendre dans un milieu de Panzi généralement calme les samedis », fait savoir la communication de l'hôpital.

La stupéfaction semble avoir été encore plus grande lorsque l'hôte qui se présentait aux portes du centre hospitalier a été découvert. Ce qui ne semble avoir déçu personne, au contraire. « C'est un Fally Ipupa décontracté qui a bousculé le protocole du prix Nobel de la paix à Panzi ce samedi 16 février 2019 », peut-on lire sur le site de la Fondation Panzi. Pour sa part, l'artiste musicien n'a pas tu sa joie de se trouver dans les lieux et la raison de sa présence : « Je suis très content de revenir encore une deuxième fois à Panzi et de pouvoir échanger avec le Dr Mukwege ». Ce qui n'est du reste pas étonnant quand on sait la sympathie que porte le chanteur au prix Nobel de la paix qu'il a, d'ailleurs, accompagné lors de la remise de cette récompense à Oslo, il y a quelques mois.

L'hôpital s'est réjoui de la visite de la star, soulignant que « lors de son passage à Panzi, le musicien a visité les malades et s'est imprégné de la situation des violences sexuelles ». Quand l'intéressé lui-même dit l'entendement qu'il a du lieu, l'on décèle que cela lui importait de le faire : « Panzi est un endroit qui donne de l'espoir. Lorsque vous arrivez à Bukavu, il faut avoir une idée de la situation réelle ».

Du reste, il n'a pu s'empêcher de dire l'estime qu'il porte au médecin directeur de cet hôpital réputé qui constitue à lui seul le symbole de la lutte contre les violences sexuelles. Fally Ipupa est bien d'avis que « le Dr Mukwege est un exemple, un grand homme. Si on avait ne fût-ce que deux Dr Mukwege au Congo, on pleurerait moins ».

Fier d'être le compatriote d'un pareil homme, l'interprète de « Kiname » lui a témoigné toute sa gratitude, parlant de lui à ses proches. « Merci et merci pour tout ce qu'il fait pour la communauté, pour nos mamans surtout. Nous le lui devons », a-t-il dit. Lui rendant la pareille, le Dr Mukwege a reconnu les vertus de la musique comme thérapie contre le traumatisme. L'on révèle du reste qu'à « Panzi, la musicothérapie est intégrée dans la prise en charge holistique ».

Nioni Masela

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



VIE DES CLUBS

Le DCMP dans la tourmente...

Les Immaculés de Kinshasa traversent une période difficile, avec les récentes démissions du président de la grande commission des supporters et de l'entraîneur italien, Andrea Agostinelli, ainsi que ses deux vacataires.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) ne semble pas aller bien. Il y a des signes d'inquiétude, tel un arbre qui cache la forêt. Il s'agit en premier lieu de la démission, le 12 février, du président de la grande commission des supporters, Amos Mbayo Kitenge, qui est également le président du Comité olympique congolais et de la Fédération de handball du Congo. Deux jours après, l'entraîneur Andrea Agostinelli et ses deux compatriotes, notamment le préparateur physique Emmanuel Bottoni et le tacticien Mateo Basile ont également claqué la porte.

Le coach italien part après cinq mois passés à la tête du staff technique du club. Il reproche à l'équipe « le manque d'assistance et de protection, ayant été laissé à plusieurs reprises à la fureur des fans, parfois pendant les séances d'entraînements hebdomadaires ».

Les autres griefs du technicien transalpin, repris sur le site web officiel de la Ligue nationale de football, sont « le manque de présence de la direction dans le stade et au camp d'entraînement pour une assistance convenue pour le personnel et l'équipe, le manque de référence, même téléphonique, pour assister le personnel dans la gestion quoti-

dienne de divers problèmes de l'équipe, le défaut de payer les sommes convenues au personnel ainsi que le défaut de payer les montants convenus aux joueurs ».

Réagissant par un communiqué de presse cosigné par le président Hassan Abdallah et le secrétaire général José Mandjeku Zambakoko, le comité de direction du club s'est dit surpris de la décision des entraîneurs italiens. « Le comité de direction a été surpris des comportements violant les contrats professionnels des entraîneurs italiens de l'équipe, qui sans avertissement aucun, non seulement qu'ils ont boycotté des séances d'entraînement mais aussi et surtout ont incité les talentueux joueurs du club au boycott, au prétendu motif qu'ils enregistreraient des arriérés importants », lit-on.

Selon la hiérarchie de DCMP, « seul le mois de janvier leur reste dû. Aussi est-il à noter que ce mois ne leur sera payé que quelques jours car, après l'élimination du club en coupe de la CAF, ils sont allés séjourner en Europe et ne sont rentrés au pays que le 12 janvier 2019. Et pendant leur absence, le club qui séjournait à Lubumbashi avait subi une défaite qui aujourd'hui influence le classement partiel ». La direction du club affirme que c'est elle qui les a remerciés simplement. « Le comité rassure l'opinion sportive que dans les très prochains jours, il annoncera à l'opinion sportive le nom de celui qui conduira la direction technique du club qui sans doute signera un contrat d'objectif



DCMP de Kinshasa

pour l'intérêt du club ».

Otis Ngoma et Kigoma en sapeurs-pompiers

En guise de conclusion, le comité de direction précise : « Pour l'instant, le directeur sportif et l'entraîneur adjoint s'occupent des activités techniques, chacun en ce qui le concerne ». En clair ici, l'ancien coach Otis Ngoma Kondi et l'entraîneur adjoint Michel Kigoma reprennent l'encadrement technique du club.

Arrivé en septembre 2018 en compagnie de deux autres entraîneurs italiens pour succéder au coach Otis Ngoma Kondi nommé directeur technique du DCMP, Andrea Agostinelli s'en va sans avoir atteint l'objectif fixé dans le contrat de qualifier le club vert et blanc de Kinshasa en quart de finale de la Coupe de

la Confédération et de remporter le championnat national. Aussi envisage-t-il de saisir la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération internationale de football association (Fifa) afin de bénéficier des arriérés de salaires. Avec lui, le DCMP a remporté onze victoires, quatre matchs nuls et trois défaites pour un total de dix-neuf matchs coachés, toutes compétitions confondues, avec une élimination en seizièmes de finale de la C2 africaine face à San Pedro de la Côte d'Ivoire.

DCMP occupe présentement la troisième place au classement avec trente-huit points, derrière Mazembe (cinquante-deux points) et V.Club (cinquante points). Otis Ngoma et Michel Kigoma reviennent au staff

technique mais constatent des départs importants. Doxa Gikanji et Trésor Mukenga sont partis pour Mazembe, Dago Tshibamba a signé à Primeiro do Agosto, en Angola. Kikwama se retrouve à Renaissance du Congo. Le milieu relayeur ivoirien, Tamla Aladji, ne fait plus partie de l'effectif. Certains joueurs, réguliers la saison passée, ont été relégués sur le banc, remplacés par des nouveaux. Et avec le climat malsain reconnu par le comité de direction dans le communiqué de presse, la tâche est de plus en plus rude, très délicate pour le tandem Otis Ngoma et Michel Kigoma afin de sauvegarder la troisième place qualificative pour la C2 africain.

Martin Engimo

ADIAAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Avis d'Appel d'offres (AAO) N° : CG - DURQuaP – 005 Tx - AOI

Pays : République du Congo
 Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)
 Prêt n° : 8588 – CG
 Nom du marché : Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts.
 Appel d'offres (selon le PPM) : CG - DURQuaP – 005 Tx - AOI
 Date de Publication : le 19 février 2019
 Date de dépôt : le 29 mars 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts (CG - DURQuaP – 005 Tx - AOI).

2. La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral/ Unité de Coordination du projet DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de 10,211 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MOUKOUNDZI NGOUAKA et SUKISSA à Brazzaville répartis en 02 lots distincts :

LOT 1 : Travaux de construction de 5,072 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans le quartier SUKISSA à Brazzaville.

Il s'agit des rues ci-après :

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue Malanda	130	ml
2	Rue Delamard I	360	ml
3	Avenue Ntembe	970	ml
4	Rue VOKA	811	ml
5	Avenue non dénommée 3	360	ml
6	Avenue Nzaba	635	ml
7	Avenue Boueta-Mbongo	806	ml
	TOTAL	5072	ml

LOT 2 : Travaux de construction de 5,139 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans la zone 1 du quartier Moukoundzi Nguaka à Brazzaville.

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Avenue Tchimbabelela	283	ml
2	Bretelle Saint Exupéry	75	ml
3	Rue Mabiala	1312	ml
4	Rue Mini repos	291	ml
5	Contour Ecole CET	150	ml
6	Avenue des Ecoles	464	ml
7	Rue Mabiala bis	467	ml
8	Rue Jeannot	217	ml
9	Rue Théophile Mbemba	675	ml
10	Rue Ignace	410	ml
11	Avenue MOUKONDZI-NGOUAKA	795	ml
	TOTAL	5139	ml

Une visite du site sera organisée par le DURQuaP le 7 mars 2019. Les frais de la visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables.

Les candidats pourront soumissionner pour un ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus de

deux (02) lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par versement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO / Brazzaville en indiquant la référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURquaP produit DAO

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent par lot de :

- o Lot 1 : 32 000 000 F.CFA ;
- o Lot 2 : 31 000 000 F.CFA

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres. Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de huit (8) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est
 Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville

République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

SÉCURITÉ MONDIALE

Angela Merkel appelle au désarmement

Au cours de la conférence internationale sur la sécurité, dont les travaux se sont achevés le 17 février, à Munich, en Allemagne, la chancelière de ce pays a prôné des efforts de désarmement incluant la Russie, les Etats-Unis et la Chine, suite à la suspension d'un emblématique traité russo-américain.

Washington a suspendu sa participation au traité INF interdisant les missiles sol-sol d'une portée de 500 à 5 500 km, accusant la Russie d'enfreindre ce document signé en 1987. En retour, Moscou a fait de même et sauf coup de théâtre, le traité deviendra caduc en août.

Cette réalité laisse craindre une nouvelle course aux armements, d'autant que les relations russo-américaines sont au plus bas.

« Le désarmement est quelque chose qui nous concerne tous et on se réjouirait si de telles négociations avaient lieu pas seulement avec les Etats-Unis, l'Europe et la Russie, mais aussi la Chine », a dit la chancelière allemande lors de la Conférence de Munich, réunion du gratin diplomatico-militaire mondial. Mais cet appel à sauver un traité emblématique, symbolique des mesures de confiance américano-soviétiques négociées à la fin de la Guerre froide, n'a pas reçu un accueil positif. Ni le vice-président américain Mike Pence ni le chef de la di-

plomatie russe Sergueï Lavrov, présents à Munich, n'ont répondu dans leurs discours respectifs à l'appel de leur hôte.

A l'issue d'une rencontre avec le ministre russe, le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, a souligné, le 15 février, que Moscou ne donnait « aucun nouveau signal de vouloir sauver l'accord de désarmement et de renoncer à ses

était au coeur de la crise dite des euromissiles ayant conduit au traité INF, espère un retour à la table des négociations.

La montée en puissance militaire de Pékin a motivé Washington à sortir du traité INF. L'Otan a déjà indiqué qu'elle ne comptait pas déployer des missiles de portée intermédiaire en Europe en réponse à Moscou. Mais l'Alliance dis-

de Pékin a motivé le président Donald Trump à accélérer la sortie de ce traité, estiment les observateurs. « Depuis plusieurs années, le Pentagone s'inquiète du déséquilibre, selon lui, entre les arsenaux balistiques et de croisière chinois et nord-coréens et les moyens américains dans la région », relève la Fondation pour la recherche stratégique dans une récente note d'analyse. Ce centre de réflexion juge donc « inconcevable » qu'un traité élargi soit négocié.

Un haut responsable chinois a répété, le 16 février à Munich, la position de principe de son pays : Pékin ne participera pas à un INF élargi.

« La Chine (...) développe ses capacités (militaires) en fonction de ses besoins de défense et ne menace personne. Nous sommes donc opposés à une multilatéralisation de INF », a relevé Yang Jiechi, influent responsable diplomatique

et membre du bureau politique du Parti communiste chinois.

La suspension du traité INF laisse, par ailleurs, craindre pour l'avenir de New START signé en 2010, un autre accord prévoyant une réduction des arsenaux nucléaires stratégiques américain et russe, propres à annihiler la planète. Ce document, négocié sous Barack Obama, arrive à échéance en 2021. Sergueï Lavrov a rappelé samedi que le président Vladimir Poutine avait proposé « de commencer les négociations pour prolonger la durée du traité ». Mais « le temps passe très vite », a-t-il fait valoir, en soulignant que son pays avait des « inquiétudes » concernant la manière dont les Américains désarment en vertu de New Start. « Pour le moment, on ne nous a pas proposé de consultations substantielles », a dit le ministre russe des Affaires étrangères.

Nestor N'Gampoula et AFP

« Le désarmement est quelque chose qui nous concerne tous et on se réjouirait si de telles négociations avaient lieu pas seulement avec les Etats-Unis, l'Europe et la Russie, mais aussi la Chine »

missiles 9M729 qui violeraient selon Washington le traité INF (FNI en français), acronyme anglais de «forces nucléaires intermédiaires».

Les Etats-Unis ont reçu le soutien de l'ensemble des membres de l'Otan, y compris de Berlin, sur le sujet et des « preuves » des violations russes auraient été collectées par d'autres que Washington.

Néanmoins l'Allemagne, qui

pose d'autres systèmes qui ne sont pas interdits par le traité, comme les armements mer-sol ou air-sol.

Au-delà de la Russie, l'efficacité des politiques de contrôle des armements et du désarmement ne peut être une réalité sans la Chine, qui selon l'Otan et les experts disposent d'un arsenal de portée intermédiaire très important. Cette montée en puissance militaire

4S Advisory

Représentant:

Dale Carnegie

FORMATION CONTINUE

DALE CARNEGIE TRAINING
forme les futurs leaders Congolais

Pour le lancement officiel de ses activités au Congo, deux conférences d'information de Dale Carnegie (le leader mondial de la formation continue) ont réuni, le 25 janvier à Pointe-Noire et le 31 janvier à Brazzaville, des professionnels des secteurs public et privé sur le thème Leadership. Ces sessions d'avant-goût leur ont permis de découvrir les comportements clés qui permettent d'être efficaces dans toutes les démarches de réussite.

Pour changer sa façon d'être, activer la force créative d'un groupe et trouver des solutions nouvelles, ça prend une bonne dose de leadership et de créativité. Voilà pourquoi le Dale Carnegie Training a initié des programmes en management et leadership : prise de parole en public avec impact / vente et avantage commercial / conduite et gestion des projets / communication et leadership.

Après un siècle d'expérience, Dale Carnegie est devenu pionnier dans les formations interpersonnelles et des entreprises. « Beaucoup de jeunes professionnels travaillent sous pression et font face quotidiennement au stress. Je demande aux jeunes gens de commencer à avoir confiance en eux-mêmes. Il faut toujours se demander où va-t-on aller avant de pouvoir déterminer les actions à mener », a expliqué un des coachs, Kabeya Mwemba.

L'on manage en tout temps et dans ce management il y a plusieurs compartiments notamment les clés, la méthode et la maîtrise de la dimension humaine. D'où, Dale Carnegie guide les apprenants du contact initial jusqu'au suivi et au soutien pour renforcer les aptitudes. Sa méthodologie et ses techniques assurent le développement des compétences nécessaires à l'évolution des performances.

Le coach Kabeya Mwemba invite les jeunes congolais à venir découvrir les programmes de formation Dale Carnegie afin de redécouvrir le leader qui sommeille en eux. « La confiance est la base de tout. L'être humain a peur de l'échec, mais lorsque vous y croyez et que vous avez les outils pour le faire, vous pouvez y arriver. En peu de temps on peut réaliser beaucoup, il suffit de connaître les techniques », a-t-il martelé.



Les participants à ces deux séminaires ont été émus par la qualité de la formation et beaucoup d'entre eux veulent prendre part aux prochaines sessions. C'est le cas de Sorina Dzon, directrice de communication à UBA Bank. « On a toujours besoin de perfectionner et c'est avec ce type de formation en leadership et en management qu'on arrive à passer au combat, à dépasser la peur et à prendre certains risques », a confié cette professionnelle.

Pour d'autres comme Prisca Mokoombou, chef de publicité à AQ Partners Congo, c'est l'occasion de se perfectionner en "Conduite et gestion des projets", "communication leadership et cohésion d'équipe", et de trouver que c'est une bonne initiative. « Il est possible d'avoir une telle formation au Congo qui nous permet d'être performant dans les entreprises, je trouve que c'est une bonne chose. On est au quotidien challengé par les concepts liés à la communication et au leadership », a confié Prisca.



PROCHAINS SÉMINAIRES

POINTE-NOIRE: 11, 12 & 13 Mars

Thèmes: Vente et avantage commercial /
► Hôtel Double Tree by Hilton

BRAZZAVILLE: 14 & 15 Mars

Thèmes: Prise de parole en public avec impact /
► Hôtel GHS

NOUS CONTACTER POUR VOUS INSCRIRE
(Nombre de places limitées)

4S ADVISORY

Représentant exclusif Dale Carnegie au Congo
Web: www.4s-advisory.com
E-mail: formation@4s-advisory.com
Tel: +242 06 941 06 96/+242 05 429 67 84

DALE CARNEGIE TRAINING en quelques chiffres ...

1912 Date de création de Dale Carnegie Training aux USA
1962 Date d'installation en Afrique du Sud
1968 Date d'installation en France
1998 Date d'installation en Côte d'Ivoire et au Mali
2002 Date d'installation au Congo (1 221 personnes déjà formées)
100 Années d'expérience en formation au management
50 Continents et 85 pays couverts
06 Laboratoires de recherches sur le management
103 Entreprises parmi les 500 premières du monde
2 300 Universités reconnaissent les diplômes DCT
3 000 Formateurs certifiés dans le monde
4 000 Managers et leaders formés chaque semaine dans le monde
36 % de réussite selon l'université MOTOROLA
2018 Date de retour sur investissement en 60 jours



RENCONTRE PHOTOGRAPHIQUE

Victor Miakabana et Marcel Nkebolo Mbambi primés

A l'occasion du premier anniversaire de la Fédération africaine sur l'art photographique (Faap), sa section basée au Congo a initié une rencontre autour de la photographie, le 15 février, au Centre culturel russe de Brazzaville, au cours de laquelle les deux photographes ont été distingués pour leur travail remarquable.

Agé de 69 ans, Victor Miakabana, dit Macabus, exerce le métier de photographe depuis plus de quarante-six ans. Il a particulièrement émergé dans le secteur sportif, participant notamment à la Coupe d'Afrique des nations de football Yaoundé 1972, remportée par les Diables rouges, et à la Coupe de la ligue africaine gagnée par le Club athlétique renaissance aiglons, en 1974.

« Ce trophée valorise une fois de plus mon long parcours de photographe. La jeunesse d'aujourd'hui ne me connaît pas vraiment. Mais grâce à cette rencontre, elle a eu l'occasion de me découvrir et de profiter de mon expérience. Que ce genre d'initiatives se pérennise ! », a déclaré Victor Miakabana.

Marcel Nkebolo Mbambi, quant à lui, a déploré la disparition de la photographie artistique. « Il faut créer et

emmener le public à apprécier la photographie artistique dévaluée à cause de la montée en puissance de la photographie commerciale mise en avant par les shooting photo où même les personnes de teinture sombre veulent à tout prix paraître claires et celles de teint clair veulent paraître métisses », s'est-il insurgé.

En 1981, Marcel Nkebolo a intégré le domaine de la photographie avec le matériel d'un grand frère. Ce n'était pas facile, mais au fil du temps il est parvenu à maîtriser les techniques de prises de vue et de tirages photographiques.

Ex-agent de City-center et Brazza labo, Marcel conseille aux jeunes photographes de beaucoup lire afin d'acquérir les connaissances indispensables liées au métier.

Visant à promouvoir la création pho-



Sergey Belyaev, directeur du Centre culturel russe, remettant les trophées aux primés

tographique africaine et à faire asseoir une dynamique panafricainiste de l'art visuel, la Faap-Congo, par l'intermédiaire de son président, Lebon Chansard Ziavoula, a promis de convier à la prochaine rencontre des photographes étrangers afin d'imprégner davantage le Congo de la culture photographique. A cette occasion, elle mènera, entre autres activités, des balades et rencontres photographiques thématiques, expositions collectives, concours photos.

Notons que lors de cette rencontre, le public avait également pu s'informer de l'histoire de la photographie congolaise, des contours du métier, grâce aux témoignages des anciens.

Merveille Atipo, stagiaire

DIFFÉREND SUR LE BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Une rencontre tripartite s'ouvre ce 20 février au Caire

La question relative au remplissage du réservoir du Grand barrage de la renaissance éthiopienne (Gerd) continue à diviser Ethiopiens et Egyptiens.

Le 32^e sommet de l'Union africaine, tenu récemment à Addis-Abeba, en Ethiopie, a été l'occasion pour les chefs d'Etat égyptien, éthiopien et soudanais d'arrondir les angles sur la situation du barrage de la Renaissance. Ce qui n'a pas été le cas. Les trois parties n'étant pas parvenues à une vision unifiée en matière de remplissage et d'exploitation du réservoir.

Une nouvelle rencontre tripartite (Egypte, Ethiopie et Soudan) se tiendra ce 20 février au Caire, en Egypte, dans le but de dépasser ce point d'achoppement entre les deux pays. Celle-ci intervient au moment où le raïs égyptien vient de prendre la présidence de l'Union africaine.

Les discussions porteront sur la durée du remplissage du réservoir du barrage d'une contenance de soixante-quatorze milliards de mètres cubes. Alors que l'Ethiopie souhaite étaler la durée du remplissage de la citerne sur cinq et six ans, afin de pouvoir produire rapidement et de manière efficiente de l'électricité, l'Egypte campe sur une durée plus longue allant de dix à douze ans nécessaires pour ne pas baisser le débit de la quantité d'eau du Nil et impacter négativement sur les pays en aval.

Selon les experts égyptiens, un remplissage sur un délai court priverait l'Egypte de 12 à 25% des eaux nécessaires à sa population, son agriculture et son industrie. L'Ethiopie a démarré la construction du barrage, le plus imposant d'Afrique, en mai 2011, suscitant la désapprobation de ses voisins qui l'accusent de réaliser l'ouvrage sans consulter les autres riverains en aval du Nil -le Soudan et l'Egypte-, conformément aux accords internationaux sur le partage des eaux du fleuve. Les Egyptiens faisant allusion aux accords de 1929 et 1959, qui avaient réservé quatre-vingts milliards de mètres cubes d'eau du Nil à l'Egypte et au Soudan. Ces accords accordaient aussi à l'Egypte le droit de s'opposer à tout projet susceptible de porter atteinte à sa part des eaux du Nil en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et au Soudan. C'est un barrage hydroélectrique d'un coût global de plus de 4,8 milliards de dollars et doté d'une capacité de 6 450 MW.

Noël Ndong

NIGERIA

La tension monte entre les deux candidats à la présidentielle

Le pays, en pleine crise électorale après le report in extremis du scrutin, a vu le ton encore monté d'un cran, le 18 février, l'opposition accusant le président Muhammadu Buhari de rappeler « les heures sombres des dictatures militaires ».

« Le général Buhari n'est pas un démocrate. Il ne croit pas en la démocratie. C'est une façade », a affirmé le principal candidat de l'opposition, Atiku Abubakar, lors d'une réunion d'urgence de son parti (PDP, Parti populaire démocratique), réagissant aux déclarations du chef de l'Etat qui avait exhorté, le 18 février, l'armée à être « sans pitié » envers les éventuels fraudeurs. « Il est choquant de voir un chef d'Etat prononcer des propos pareils en démocratie », a ajouté Atiku Abubakar. « Nous ne l'accepterons pas de la part du général Buhari. Nous avons combattu des dictatures bien plus impitoyables que celle-ci », a-t-il assuré.

Lundi, l'APC (le Congrès des progressistes, au pouvoir) a tenu une réunion au cours de laquelle le président Buhari, en lice pour un second mandat, s'est exprimé sans fard : si quelqu'un vole une urne électorale ou utilise des criminels pour perturber le scrutin, « ça sera probablement le dernier acte criminel qu'il commettra ». Une phrase perçue comme un appel à la haine et aux crimes extra-judiciaires, dont l'armée nigérienne est souvent accusée. Le Nigeria a effectué sa transition démocratique en 1999 après des décennies de dictatures militaires. Muhammadu Buhari, alors général, a gouverné le pays une première fois en 1983 après un coup d'Etat, laissant le souvenir d'un dirigeant honnête mais intran-

sigeant et particulièrement dur. C'est notamment sur la promesse de lutter contre la corruption et l'insurrection djihadiste de Boko Haram, les deux fléaux du pays, qu'il avait conquis les électeurs en 2015. Il avait alors marqué l'histoire, devenant le premier candidat de l'opposition à remporter un scrutin dans les urnes, après seize années de pouvoir sans partage du PDP.

Pour le directeur de campagne de ce parti, aujourd'hui dans l'opposition, le parti au pouvoir prépare des fraudes massives, notamment à travers l'inscription « d'un million d'électeurs fantômes » sur les listes électorales ou en ayant infiltré le système informatique de la Commission électorale indépendante (INEC). « Les Nigériens savent très bien que l'INEC est sous contrôle total du gouvernement », a affirmé Uche Secondus.

Une situation sécuritaire fragile

Le report des élections présidentielle, législatives et sénatoriales du 16 au 23 février a marqué un très clair changement de ton entre les deux principaux partis, qui avaient d'abord appelé leurs supporters au calme, avant de s'engager depuis dimanche dans une escalade d'accusations et de propos virulents.

« Les candidats sont en train de chauffer les supporters », regrette Emmanuel Onwubiko, militant des droits de l'Homme basé à Abuja. « Ils doivent modérer leur rhétorique ou

cela pourrait conduire à de l'instabilité », a-t-il expliqué. « Les Nigériens ont été très appauvris ces dernières années, ils n'en peuvent plus de voir les politiciens se chamailler, ils ne veulent plus de cette atmosphère ».

Si le pays restait calme le 19 février, avec des Nigériens partagés entre désarroi et résignation, la situation sécuritaire reste très fragile : les tensions ethniques, identitaires et religieuses ont souvent alimenté dans le passé les violences post-électorales.

Le report des élections, décidé quelques heures à peine avant l'ouverture des bureaux de vote, a également un coût pharaonique (jusqu'à deux points du produit intérieur brut, soit neuf milliards de dollars selon certains économistes), pour l'Etat mais aussi pour les cent quatre-vingt-dix millions de Nigériens, qui souffrent déjà d'une économie au ralenti et d'une forte inflation.

La semaine dernière, les candidats à la présidentielle ont signé un « accord de paix » dans lequel ils s'engagent à respecter les résultats du vote : un document qui semble de plus en plus menacé.

Nestor N'Gampoula et AFP



LE DUEL DES TITANS

ATLETICO MADRID / JUVENTUS

A SUIVRE AVEC VOTRE DECODEUR HD

20 FEVRIER A 20H00 UTC SUR CANAL+

SPORT 1

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

SOUDAN

La contestation ne faiblit pas

En plein marasme économique, le pays est secoué par un mouvement de contestation qui est entré, le 19 février, dans son troisième mois, suite à la décision du gouvernement de tripler le prix du pain. Il est loin de renouer avec la paix en raison de la résistance du président Omar el-Béchir mais aussi des manifestants.

Si dès le départ, les manifestations avaient pour but de protester contre la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, il faut noter qu'elles se sont rapidement transformées en revendications quasi-quotidiennes contre l'actuel président soudanais, au pouvoir depuis trente ans. Et à la frustration de longue date de la population, s'ajoute dorénavant la volonté des manifestants de se rassembler au nom des protestataires détenus ou morts en « martyrs » depuis le début du mouvement qui rassemble étudiants et professionnels, femmes et hommes.

Les observateurs de la situation au Soudan relèvent également que la contestation rassemble un large éventail de la population : des jeunes, des étudiants, des docteurs, des enseignants, la classe moyenne mais aussi les classes les plus modestes, les partis politiques et les syndicats. Le bilan officiel de ces manifestations fait état de trente et un morts, alors que l'ONG Human Rights Watch (HRW) évoque

le chiffre de cinquante-et-un morts, dont des enfants et le personnel médical. Outre cela, des centaines de manifestants, dont des chefs de l'opposition, des militants et des journalistes, ont été emprisonnés par le puissant service de renseignement (NISS), selon plusieurs sources. Malgré cela, les forces de sécurité n'ont pas arrêté la détermination des manifestants pour les empêcher d'accéder au centre de Khartoum.

« Les forces de sécurité se sont livrées à des actes totalement inacceptables. Cela va de tirer à balles réelles pour disperser la foule, à tirer des gaz lacrymogènes directement sur les manifestants, comme s'il s'agissait d'une arme. Les vidéos montrent même les forces de sécurité tirant des gaz lacrymogènes à l'intérieur d'hôpitaux, interrompant les soins de manifestants blessés ; cette pratique est apparue ces dernières semaines », a déploré HRW. « Sur certaines images nous voyons

les forces gouvernementales dans des véhicules, armées et fonçant sur les manifestants, dans certains cas défonçant les portes de maisons. Nous avons beaucoup d'images de forces de sécurité battant des passants, ou des manifestants avant de les arrêter, parfois simplement pour les blesser », a poursuivi l'ONG.

Pour certains experts, Omar el-Béchir est resté inébranlable face aux manifestations pour la simple raison que son plus grand défi est de briguer un troisième mandat lors de la présidentielle de 2020. En dépit de cela, « la ténacité des manifestants a été jusqu'ici impressionnante », estime Murithi Mutiga du centre d'analyses international Crisis group. « Deux mois ont passé mais l'élan du mouvement demeure et la participation de la population s'est étendue géographiquement et en termes de classes socioéconomiques », a commenté Murithi Mutiga, au moment où les autorités n'hésitent pas à em-

ployer la force pour disperser les rassemblements.

Une contestation soutenue par l'opposition

Parti de la petite ville ouvrière d'Atbara, dans l'est, le mouvement de contestation en cours au Soudan s'est propagé à travers le pays jusqu'à la capitale Khartoum et sa ville voisine, Omdourman. Mais il peine encore à mobiliser dans les Etats du Darfour, du Nil Bleu et du Kordofan-Sud, touchés par des conflits.

Commentant cette progression, Mohamed Youssef, porte-parole de l'Association des professionnels soudanais (APS), qui regroupe notamment enseignants, médecins et ingénieurs, et mène la contestation, s'en est réjoui. « Malgré la violence du régime, le mouvement s'est étendu jusque dans les zones rurales », a-t-il déclaré. « Nous pensons que le mouvement ne va pas s'arrêter puisque de nouveaux groupes l'ont rejoint », a ajouté Mohamed Youssef.

Le principal parti d'opposition, Al-Oumma, a apporté son soutien aux manifestants, tout comme son chef,

Sadek al-Mahdi, ancien Premier ministre chassé du pouvoir lors du coup d'Etat de 1989. L'APS a, quant à elle, appelé les formations politiques et les militants à signer un « Document pour la liberté et le changement » qui expose les grandes lignes d'un plan pour l'après-Béchir, prévoyant une refonte du système judiciaire et des mesures pour juguler la crise économique.

En janvier dernier, le président Omar el-Béchir arguait que « la seule façon de changer le pouvoir en place est de passer par les urnes ». Ces dernières semaines, il a lui-même organisé des rassemblements, promis le développement à travers le pays et la paix dans les zones de guerre pour contrer les manifestations.

Notons qu'au-delà de la baisse des subventions du pain, le Soudan, amputé des trois quarts de ses réserves de pétrole depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, est confronté à une inflation de près de 70% par an et fait face à un grave déficit en devises étrangères.

Nestor N'Gampoula

PONT ROUTE-RAIL BRAZZAVILLE-KINSHASA

Le coût du projet estimé à près de 270 milliards de FCFA

Afin de mobiliser les financements nécessaires à l'exécution du projet d'intégration sous-régionale, une table ronde des partenaires techniques et financiers est prévue au mois de juin.

Le coût du projet Pont route-rail a été dévoilé au cours de la première réunion du comité d'organisation de la table ronde des partenaires techniques et financiers, tenue le 19 février à Brazzaville.

Outre ce projet, la mobilisation des fonds servira aussi au financement du projet relatif au prolongement du chemin de fer Kinshasa-Ilébo (RDC) dont les rapports finaux des études sont disponibles depuis janvier 2017. À cela s'ajoutent le projet de la route Ouesso-Bangui-N'Djamena et celui de la navigation sur le fleuve Congo et ses affluents Oubangui et Sangha dont le rapport provisoire d'avant-projet a été validé, lors du comité technique mixte tenu du 14 au 18 février, dans la capitale congolaise. Représentant le secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), la secrétaire générale adjointe, Marie Thérèse Chantal Mfoula, a renouvelé à la Banque africaine de développement (BAD) la demande d'appui à l'organisation de la table ronde de juin, en sa qualité de chef de file des bailleurs de fonds pour le financement des projets du Programme de développement des infrastructures en Afrique, dont font partie ces projets.

Par ailleurs, le représentant de la BAD, Auguste Karanga, a, pour sa



Les membres du comité d'organisation lors des travaux

part, souhaité que la mission de haut niveau de la CEEAC, annoncée pour la fin du mois de mai, soit dépêchée à leur siège d'Abidjan. Une occasion pour échanger sur les modalités pratiques d'organisation de cette table ronde et de fixer les limites ainsi que la consistance de l'appui requis par la CEEAC. Saluant les résultats atteints après trois années d'études pour lesquelles la BAD a contribué en général à hauteur de plus de dix-huit millions de dollars, son représentant a indiqué : « Il me plaît à ce niveau, de renouveler la volonté de la BAD d'accompagner la CEEAC et les Etats concernés dans la mobilisation des ressources nécessaires au financement de ces grands projets ». Ajoutant : « la Banque a inscrit à son programme d'inter-

vention en Afrique centrale pour les trois ans à venir ces deux grands projets mais ne saurait s'engager sur des montants précis pour l'heure ».

Présidant les travaux, la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Eboucka Babakas, a déclaré que la mise en œuvre de ces projets permettra de créer de nouvelles opportunités d'emplois, promouvoir le commerce et les investissements frontaliers dans les domaines de l'industrie manufacturière, des grands travaux d'infrastructures, des services dont le tourisme.

Signalons que le ministre des Transports et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a pris part à cette rencontre.

Lopelle Mboussa Gassia

COMMUNIQUE

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION PORTE A LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS INSCRITS AU CONCOURS D'ENTREE AU COURS D'OFFICIERS SUBALTERNES DE POLICE, QUE LEDIT CONCOURS, DONT LES EPREUVES ECRITES ETAIENT INITIALEMENT PREVUES POUR LES JOURNEES DES 16 ET 17 FEVRIER 2019, EST REPORTE AU DIMANCHE 24 FEVRIER 2019, DANS L'ENCEINTE DU RECTORAT DE L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI DE BRAZZAVILLE.

LA LISTE DES CANDIDATS RETENUS APRES EXAMEN DES DOSSIERS, SERA AFFICHEE LE MERCREDI 20 FEVRIER 2019 A LA DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION, DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT (DGAFE).

LES CANDIDATS RETENUS SONT PRIES DE SE PRESENTER AU RECTORAT AU PLUS TARD A 07 HEURES PRECISES, MUNIS DE LEURS PIECES D'IDENTITE POUR DES BESOINS DE CONTROLE.

LES EPREUVES DUDIT CONCOURS PORTERONT SUR ; UN SUJET D'ORTHOGRAPHE ET UN SUJET DE DISSERTATION./-

POUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ADMINISTRATION,
DES FINANCES ET DE L'EQUIPEMENT


COLONEL JULES EBOUA

BOXE

La ligue de Brazzaville pose les bases de la sélection départementale

La première édition du challenge « Les élites de Brazzaville » a été organisée du 15 au 17 février, dans la ville capitale, en vue de repérer les meilleurs boxeurs qui vont composer l'équipe départementale.



Une séquence d'un match de basket-ball

Les boxeurs de la Direction générale de la sécurité présidentielle, qui ont été les plus en vue, ont saisi leurs chances en remportant quatre prix. Messi Sossani s'est imposé dans la catégorie mi-mouche. Lionel Mampouya a reçu le prix dans les super légers. Cédric Masala s'est imposé chez les moyens et Tsoni Icha dans les mi lourds. Ngampio du club Aimé Nzambi, Lech Mbela de l'Ecole de boxe Serges-Oboa, Anicet Mbila de Mangouélé et Eli Paka de Momekano ont respectivement remporté les quatre autres prix dans les catégories mouche, coq, léger et mi-moyen. Quelques combats des juniors ont, par ailleurs, servi de levée de rideau.

Notons que cette édition qui ne concernait que les seniors a connu la participation de vingt-deux clubs. Organisée dans le but de constituer l'ossature départementale, elle a été aussi un véritable test de niveau pour les nouveaux juges arbitres, après trois semaines de formation.

« La Ligue a été contente du rendement des nouveaux juges arbitres et des boxeurs qui ont été récompensés par des trophées », a déclaré son président, Elias Mfoudi, indiquant que les attestations ont été décernées à tous les participants.

James Golden Eloué

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

Brazzaville : 05.532.01.09
Pointe-Noire : 06.963.31.34

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpile), Brazzaville, République du Congo

BASKET-BALL

Le championnat départemental de Brazzaville renvoyé au 2 mars

Initialement prévue le 15 février, la compétition va finalement démarrer deux semaines après pour permettre à tous les clubs engagés d'être dans les normes.



Une séquence d'un match de basket-ball entraîneurs, arbitres et officiels techniques, qui ont participé, le mois dernier, à un séminaire de formation. Celui-ci a porté sur le code du jeu après que quatorze principes venaient de subir des modifications sur le plan mondial.

Rude Ngoma, stagiaire

Deux semaines de rallonge ont été accordées aux équipes ayant connu un retard dans la délivrance des notes administratives et le dépôt des listes des athlètes. Elles doivent ainsi profiter de cette période pour remplir toutes les formalités telles le renouvellement des licences, le transfert des joueurs, les visites médicales

et bien d'autres.

Le championnat départemental de basket-ball de Brazzaville s'inscrit dans le cadre du lancement de la saison sportive 2018-2019. Il regroupera plus de quarante équipes toutes catégories confondues.

Notons que cette compétition sera une occasion d'évaluer les

SPORTS DE COMBAT

Les championnats d'Afrique professionnels de kick boxing reportés

La première édition «To Sangana», qui devrait se tenir à Brazzaville du 21 au 23 février, a été ajournée sine die pour des raisons de financement, a annoncé Gerry Blaise Bollé, le président de l'Association congolaise de boxe pied poing.

Toutes les conditions ne sont pas réunies pour que la fête soit belle. L'association trouve, en effet, son appui administratif et financier à la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-ama), dont elle est affiliée. La responsabilité de celle-ci étant de porter son soutien financier, elle se trouve pour l'instant

l'incapacité de supporter l'organisation de cette compétition », a expliqué Gerry Blaise Bollé.

Il a assuré que son association multipliera les stratégies pour attirer des sponsors autour de l'événement, précisant, par ailleurs, qu'à ce jour les actions ne sont pas très fructueuses. « La détermination qui

résultats dans les différentes compétitions.

Malgré les difficultés financières, les athlètes ne baissent pas les bras. En attendant l'appui financier de la Fécoka-ama, ils sont prêts à aller relever un autre challenge lors des championnats d'Afrique de la zone 4, qui se tiendront en avril à Yaoundé, au Cameroun.

Rappelons que cette première édition «To Sangana» mettra aux prises trois pays, notamment le Gabon, la République démocratique du Congo (RDC) et le Congo.

Cinq combats de haute facture seront au menu, notamment deux en amateur K1, deux autres en professionnel en low-kick opposant respectivement le Congo à la RDC et un combat professionnel en full contact mettant aux prises le Congo au Gabon.

Son organisation à Brazzaville est née de l'engagement pris par la Confédération africaine de kick boxing de programmer un combat retour dans cette ville, après la contestation du premier combat qui a opposé, en juillet 2016, à Libreville, au Gabon, le Congolais Roussel Ditoumona à l'athlète gabonais lors d'un championnat d'Afrique.

En attendant l'organisation de la compétition, le président de l'Association congolaise de boxe pied poing a prévu d'organiser à Brazzaville des séminaires et des rencontres avec des compétiteurs de la RDC en vue de gagner la bataille de la vulgarisation.

J.G.E.

Championnat d'Afrique Professionnel

TO SANGANA

1^{ère} ÉDITION

GYMNASÉ HENRI ELENDÉ DE BRAZZAVILLE

DU 21 AU 23 FÉVRIER 2019

FULL CONTACT | LOW-KICK

YANNICK MBOMA vs KRISHNA MOUYABI

DUREL TCHIKAYA vs HENRY TSITENGA

GAYMARD vs MINDEROS SEMBA

dans l'incapacité d'aider l'Association congolaise de boxe pied poing.

« Nous sommes allés vers elle (la fédération, ndlr) pour lui demander de couvrir le volet financier. Malheureusement, elle est dans

est la nôtre nous oblige à ne pas fléchir », a-t-il assuré.

Du point de vue technique, les responsables de l'association restent optimistes quant à la capacité de leurs protégés à réaliser de meilleurs

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

RELANCE DES APPELS À CANDIDATURE AUX POSTES DE DIRECTION À L'INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL SOCIAL

Contexte

Créé par la loi n° 6-2015 du 19 février 2015, l'Institut National du Travail Social (INTS) est un dispositif emblématique du renforcement des capacités du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (MASAH) et de l'ensemble du système de l'action sociale au Congo.

A ce titre, les missions principales de l'INTS sont :
-D'assurer la formation initiale et continue dans le domaine du Social (l'INTS forme actuellement des assistants des services sociaux, des éducateurs spécialisés, des animateurs de développement social local, et autres spécialités plus tard.) ;
-De développer la recherche-action et la recherche appliquée en travail social.

L'INTS est placé sous la tutelle administrative du ministère en charge des affaires sociales et sous la tutelle académique du ministère en charge de l'enseignement supérieur.

A la rentrée académique 2017-2018, l'établissement accueille 120 étudiants au niveau de la licence et de 40 étudiants en master en encadrement des services sociaux. Les formations au cycle de licence sont organisées sur trois années conformément au système LMD et comporte une part importante de formation pratique sur les sites qualifiants des partenaires. Le cycle de formation au master est organisé sur une durée de deux années. L'année 2018 marque l'année de diplomation de la première cohorte d'étudiants de l'Institut au niveau de la licence.

Conformément au décret n°2018-311 du 16 août 2018 portant approbation des statuts de l'INTS, les deux ministères de tutelle recrutent :

1) Pour le poste de Directeur Général

Sous l'autorité du Président du comité de direction, le Directeur général a pour mission de :
-Gérer l'Institut dans le cadre des orientations stratégiques approuvées par le comité de direction ;
-Préparer et exécuter les délibérations du comité de direction ;
-Présider le conseil d'établissement, le conseil pédagogique et le conseil scientifique ;
-Soumettre les avis du conseil d'établissement au comité de direction ;
-Préparer le programme d'activités, le budget et le rapport d'activités annuel de l'Institut ;
-Gérer les ressources humaines ;
-Nommer les jurys ;
-Représenter l'Institut dans tous les actes de la vie civile ;
-Ester en justice au nom et pour le compte de l'Institut ;
-Passer les contrats de fournitures, de services et des travaux conformément aux textes en vigueur en matière de passation des marchés ;
-Assurer la communication sur l'Institut ;
-Organiser, en liaison avec les sites qualifiants, les stages d'imprégnation et de spécialisation ;
- Organiser les activités physiques, sportives et culturelles

Qualifications et compétences

- Un diplôme de doctorat ;
- Des compétences avérées en gestion financière et en gestion des ressources humaines ;
- Une capacité d'analyse des enjeux financiers, stratégiques et humains d'un établissement d'enseignement supérieur ;
- Une bonne connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la recherche ;
- Capacité à conduire le dialogue social, sens de diplomatie, de facilité d'adaptation et de capacités de communication ;
- Excellente capacité relationnelle, capacité d'adaptation et aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire dans un environnement complexe.

Expériences professionnelles

- Une expérience de 5 ans minimum dans une fonc-

tion de direction ;

- Expérience de la coopération avec des partenaires techniques et financiers, de pilotage et de gestion de projets ;
- Expérience de direction dans un établissement d'enseignement supérieur, ou d'une composante importante d'un établissement de ce type, dans ses dimensions pédagogique, administrative et financière ;
- Expérience dans la conduite de projets structurants, notamment sur le volet financier.

2) Pour le poste de Directeur des affaires académiques

Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des affaires académiques a pour mission de :

- Coordonner l'ensemble des activités pédagogiques ;
- Veiller à l'application des programmes d'enseignement ;
- Organiser les réunions pédagogiques ;
- Organiser les échanges d'enseignants avec les établissements d'enseignement supérieur partenaires ;
- Centraliser et traiter toutes les demandes de candidature des étudiants ;
- Veiller à l'harmonisation des programmes avec les avis des organes consultatifs ;
- Elaborer et exécuter le planning des examens et concours ;
- Suivre le déroulement des concours d'entrée ;
- Veiller à la planification des stages pratiques des étudiants ;
- Organiser des stages de recyclage et de perfectionnement des techniciens et cadres supérieurs en travail social ;
- Coordonner tous les stages ainsi que les contenus de la pédagogie pratique et appliquée ;
- Identifier et être en relation avec les sites qualifiants de stage ;
- Préparer les accords avec les sites qualifiants ;
- Mettre en place la formation et l'accompagnement des acteurs associatifs susceptibles de recevoir les stagiaires, dans le développement de leurs structures et de leurs projets ;
- Mettre en place les activités spécifiques de formation adaptées aux problématiques sociales.

Qualifications et compétences

- Un diplôme de doctorat ;
- Bonne connaissance du système et des institutions de l'enseignement supérieur en République du Congo ;
- Bonne connaissance de la structuration et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur et de recherche ;
- Capacité à gérer des programmes de formation relevant du champ de l'action sociale ;
- Grande capacité d'écoute et de direction d'équipes pluridisciplinaires ;
- Capacité à coordonner des activités pédagogiques et capacité d'accompagner le personnel académique dans la formation de formateur ;
- Maîtrise des outils bureautiques ;
- Aptitudes à la communication et excellent niveau relationnel ;
- Capacité d'adaptation à différents publics cibles ;
- Connaissance du champ de l'action sociale et de ces partenaires en République du Congo et plus particulièrement des sites qualifiants ;
- Connaissance du système LMD.

Expériences professionnelles

Expérience de minimum 3 ans en matière de pédagogie, de gestion et organisation de la scolarité et de gestion de concours et examens ;
Expérience réussie en gestion d'équipe pluridisciplinaire ;
Expérience réussie en matière académique.

3) Pour le poste de Directeur des affaires administratives, financières et des ressources humaines

Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur des

affaires administratives, financières et des ressources humaines a pour mission de :

- Gérer les affaires administratives ;
- Gérer les finances, le matériel et les équipements ;
- Gérer les ressources humaines ;
- Tenir à jour la comptabilité matière ;
- Préparer et exécuter le budget de l'Institut ;
- Assurer le suivi médical et l'accompagnement social des personnels et étudiants de l'Institut.

Qualifications et compétences

- Un diplôme de MBA ou un diplôme équivalent dans le domaine de l'administration et / ou des finances ;
- Compétences avérées en comptabilité publique et en règles de procédures budgétaires ;
- Une bonne connaissance des procédures, des circuits financiers et de la réglementation en vigueur en matière de gestion de personnel en République du Congo ;
- Une bonne connaissance de l'utilisation des logiciels comptables ;
- Capacité d'assurer l'engagement, la liquidation des dépenses et le mandatement des dépenses ;
- Capacité de suivre les encaissements, préparer et procéder au règlement de la dépense ;
- Capacité de suivre les opérations comptables et établir un état de trésorerie ;
- Capacité de fixer des objectifs clairs, de déléguer, de motiver et d'apprécier le personnel ;
- Excellente capacité relationnelle, capacité d'adaptation et aptitude à animer une équipe pluridisciplinaire dans un environnement complexe.

Expérience professionnelle

- Une expérience de minimum de 8 ans dans la gestion des finances de l'État,
- Une expérience d'au moins quatre ans en matière de gestion des ressources humaines de préférence dans l'administration publique ;
- Une expérience de gestion de projet sur financement des partenaires techniques et financiers serait un atout.

4) Pour le poste du Directeur de la recherche, de la documentation et de l'assurance qualité

Sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur de la recherche, de la documentation et de l'assurance qualité a pour mission de :
-Proposer les thèmes de recherche en relation avec le travail social ;
-Diffuser les résultats des études et des recherches en travail social ;
-Produire et diffuser des documents en relation avec le travail social ;
-Animer des conférences sur les thèmes sociaux ;
-Gérer les archives et la documentation.

Qualifications et compétences

- Un diplôme de doctorat ;
- Bonne connaissance de la recherche, plus particulièrement de la recherche en travail social et des institutions de recherche en République du Congo ;
- Bonne connaissance de la structuration et du schéma institutionnel de l'enseignement supérieur et de recherche ;
- Capacité à diriger des recherches-actions et des recherches appliquées dans le champ de l'action sociale ;
- Capacité à diriger des équipes pluridisciplinaires ;
- Très bonne connaissance de la démarche qualité en formation supérieure et en recherche ;
- Connaissance des procédures des organismes de financement de la recherche.

Expériences professionnelles

- Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la recherche ;
- Expérience avérée en gestion d'équipes pluridisciplinaires de recherche ;
- Expérience avérée en milieu de la recherche ;
- Expérience avérée de développement de réponse d'appels d'offres de recherche ;
- Expérience avérée de recherche appliquée, de recherche-action dans le domaine de l'action sociale.

5) Pour le poste de Directeur de la coopération

Sous l'autorité du Directeur Général, le directeur de la coopération a pour mission de :

- exécuter les délibérations du comité de direction, et les conclusions du conseil d'établissement relatives à la coopération ;
- élaborer en collaboration avec les services intéressés, la politique de coopération de l'Institut ;
- définir les termes de référence de la coopération en matière de travail social ;
- promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale dans les domaines de sa compétence ;
- Promouvoir et développer les partenariats ;
- Suivre et développer les relations fonctionnelles avec les établissements intéressés aux questions de travail social.

Qualifications et compétences

- Un diplôme de doctorat ;
- Disposer de connaissances juridiques (droit public, droit privé et en relations internationales) ;
- Savoir conduire une démarche de projet et la gestion de partenariats ;
- Maîtriser les techniques d'expression écrites et orales (rapports d'activités, notes de synthèse, supports de communication) ;
- Savoir utiliser les bases de données, les logiciels courants de bureautique, les technologies d'information et de communication ;
- Connaitre de manière approfondie la situation internationale dans les champs de la formation et de la recherche en travail social ;
- Connaitre les règles de fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur au République du Congo et les principaux systèmes internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Avoir des qualités relationnelles, capacité à travailler en équipe ;
- Avoir l'aptitude à constituer et à développer des réseaux professionnels nationaux et internationaux.

Expériences professionnelles :

- Expérience de minimum 3 ans dans le domaine de la coopération ;
- Expérience dans un poste axé sur les relations internationales.

Les modalités de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Madame le Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire, et se composent de la manière suivante :

1. Une lettre de motivation
2. Un CV précisant les compétences du candidat, sa formation académique, son expérience professionnelle et les responsabilités universitaires, professionnelles ou administratives qu'il a assurées. Ce formulaire doit être signé par le candidat et porter sa photo d'identité.
3. Les pièces justificatives du niveau d'instruction, les compétences professionnelles et les expériences décrites dans le CV du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le 11 mars 2019 à 14h00 au secrétariat du cabinet du Ministre des affaires sociales et de l'action humanitaire (ex-immeuble de la direction centrale de la Solde), situé derrière le Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous :
contact@affaires-sociales.gouv.cg.
Contact téléphonique : (242) 055568743, 055265484, 066157757, 066448112

Les candidats retenus après examens des dossiers, passeront des entretiens.

Fait à Brazzaville, le 08 janvier 2019

SANTÉ PUBLIQUE

Récurrence des évasions des malades dans les hôpitaux

Des patients sortent de plus en plus furtivement des structures sanitaires, à l'insu du personnel soignant, sans payer la facture. Un déficit pour l'Etat qui veut mobiliser davantage des ressources.

« Tard dans la nuit alors que les infirmiers dorment ou très tôt à 5h du matin, des malades sortent les bras ballants, les femmes mettent leurs enfants au dos et partent comme si de rien était. D'autres personnes transportent les bagages à leur place peu de temps avant ou après », a expliqué un médecin qui a requis l'anonymat.

Il s'agit là du mode opératoire de certains patients insolubles pour tromper la vigilance du personnel soignant et des agents de sécurité. Les voilà qui partent après avoir bénéficié des soins sans déboursier, en contrepartie, les frais d'hospitalisation.

Une triste réalité observée dans plusieurs structures sanitaires. Le taux d'évasion des malades varie selon les hôpitaux et selon les services en leur sein. Les informations recueillies à la direction de l'information sanitaire du ministère de la Santé et de la population précisent que la direction départementale de la santé du département de la Bouenza a enregistré trente et un cas d'évasion (premier trimestre 2018), trente cas à la même période dans la Cuvette. Aucune information n'a filtré, à ce propos, concernant les départements de la Cuvette ouest, de la Sangha, du Niari, du Pool, de la Lékoumou et



Des patients à l'entrée principale du CHU de Brazzaville

des Plateaux.

Par ailleurs, à Pointe-Noire, l'Hôpital général Adolphe-Sicé présente cent soixante-douze cas d'évasion (deuxième trimestre 2018). Lors de la présentation du rapport d'activités de l'hôpital de référence de Talangaï (Brazzaville),

son directeur général, Raphaël Issoibeka, faisait état d'un taux d'évasion de 1,1% en 2018. Au service de pédiatrie à l'hôpital général de Dolisie, la même année, sur 468 enfants hospitalisés, il y a eu six cas d'évasion soit un taux de 1,8%.

Des évasions justifiées par plusieurs raisons

Le manque de moyens financiers des patients est la première raison avancée pour expliquer ces évasions. À cela s'ajoutent des mauvaises pratiques du côté du personnel médical, notamment

le rançonnement des patients, la facturation illicite dans certains services, la vente illégale des médicaments par les tenants des «pharma sacs» qui jonglent avec les prix face aux patients dans l'urgence et sans autre recours. Financièrement, ils sont épuisés et malheureusement optent de quitter l'hôpital furtivement parce qu'incapables de payer les frais d'hospitalisation. Il y a, en outre, ceux qui préméditent les évasions longtemps à l'avance et ceux qui, abusés, les improvisent. Les voix des hauts responsables des structures sanitaires se sont, d'ailleurs, fait entendre, dénonçant ces antivaleurs.

Dans tous les cas, c'est l'Etat qui est le grand perdant d'autant plus que les frais d'hospitalisation non perçus sont des déficits qui impactent négativement la mobilisation des ressources au niveau des structures sanitaires. Il est donc nécessaire de prendre des mesures adéquates pour endiguer le phénomène. « Les agents de sécurité doivent être capables de repérer les malades hospitalisés au portail et leur exiger un billet de sortie », a confié un médecin.

Rominique Makaya

ÉDUCATION

Les enseignants du Niari recyclés sur les démarches didactiques

Les professeurs des collèges des sous-préfectures de Makabana, Nyanga, Louvakou, Kibangou et Kimongo ont suivi, récemment, un stage de formation pour renforcer leurs capacités sur les méthodologies didactiques et pédagogiques.

Cinq délégations des inspecteurs de collège parties de Dolisie, chef-lieu du département du Niari, ont animé simultanément les séminaires dans les sous-préfectures de Makabana, Nyanga, Louvakou, Kibangou et Kimongo, en s'appuyant sur le recueil des démarches didactiques des disciplines de français, d'anglais, d'histoire, de géographie, des mathématiques, des sciences physiques ainsi que des sciences de la vie et de la terre. Le stage de formation a eu pour objet d'amener les enseignants à bien pratiquer la didactique et à bien présenter leurs évaluations. De même, il a permis aux élèves de mieux comprendre les sujets d'examen, a signifié l'inspecteur Albert Mabikam, chef de la délégation mise en route pour le collège de Louvakou. Pour l'inspectrice Jeanne Matondo, membre de cette délégation, l'intérêt de ce séminaire a été justifié par le constat fait aussi bien sur la capacité de l'encadreur à dispenser les cours que sur le niveau des élèves qui doivent appréhender les enseignements et être capables de les rendre. « De nombreux échecs scolaires sont occasionnés par la mauvaise pratique didactique. La mauvaise rédaction des éléments d'évaluation peut amener l'élève à ne pas comprendre et à être hors-sujet », a-t-elle expliqué.

Fortuné Ibara

RELIGION

Le pape Theodore II visite l'école Lumière des nations et l'orphelinat saint Eustache de Dolisie

Sa béatitude le pape patriarche d'Alexandrie et de toute l'Afrique de l'église orthodoxe s'est rendu sur les deux sites, le 18 février, en compagnie du préfet du Niari, André Ovu, et de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou du diocèse de Dolisie.

Créée en 2008, l'école Lumière des nations est devenue conventionnée une année après. Elle a un effectif de cent quatre-vingt-seize élèves répartis en six niveaux, sous l'encadrement de quatre enseignants fonctionnaires et cinq bénévoles. L'inscription et les fournitures scolaires sont gratuites dans cette école mais les frais d'écologie mensuel s'élèvent à 3500 FCFA par apprenant non orphelin. En dépit du fait qu'il soit aujourd'hui vieux de 10 ans, cet établissement donne toujours l'impression d'être neuf.

On y trouve une direction, un secrétariat et une salle d'informatique équipée de quelques ordinateurs. De tous les sports pratiqués par les élèves de cet établissement, le basket-ball est le seul qui possède de bonnes installations.

Au nom des élèves, Medersa Mabikana, âgée de 10 ans et en classe de CM1, n'a pas manqué de présenter leurs doléances au pape dans son mot de bienvenue. « Nous sollicitons votre bienveillance pour la réouverture du collège fermé en 2014, la construction d'un lycée, d'une école maternelle, d'une bibliothèque et le renforcement des ordinateurs. Car, nous disposons d'un espace de 2000 m² qui équivaut à cinq parcelles jumelées », a-t-elle déclaré.

Il sied de signaler que le collège de cette église a vu ses portes fermées après environ quatre ans de fonctionnement, à l'époque où la crise financière sévissait en Grèce, le principal pays donateur.

S'agissant de l'orphelinat saint Eustache, il a été inauguré en 2007 par le même pape. Il héberge vingt pensionnaires, tous de sexe masculin, répartis dans sept dortoirs équipés de lits, d'une tablette et d'un garde linges. Cet orphelinat dispose de douches et de toilettes mo-

« Mieux vaut apprendre à une personne à pécher que de lui donner le poisson ».

dernes ; d'une cuisine avec toutes les commodités ; d'un réfectoire et d'une salle de jeux. Les enfants accueillis à l'âge de 3 à 12 ans sont à la charge totale de l'église : un budget annuel de près d'un million cinq cent mille francs CFA leur est consacré.

« A l'âge de la maturité, ils sont insérés dans les familles

d'accueil », a fait savoir le curé de l'église, responsable de cet orphelinat, le père Paul Diafouka. Il a également indiqué que parmi ceux de la première promotion, quatre ont pu poursuivre des études universitaires.

Répondant aux doléances qui lui ont été posées, le primat de l'église orthodoxe, conscient du retard de l'Afrique sur de nombreux plans, a déclaré : « Il faut beaucoup d'écoles pour avoir des enfants bien éduqués afin d'élever le niveau de l'Afrique ».

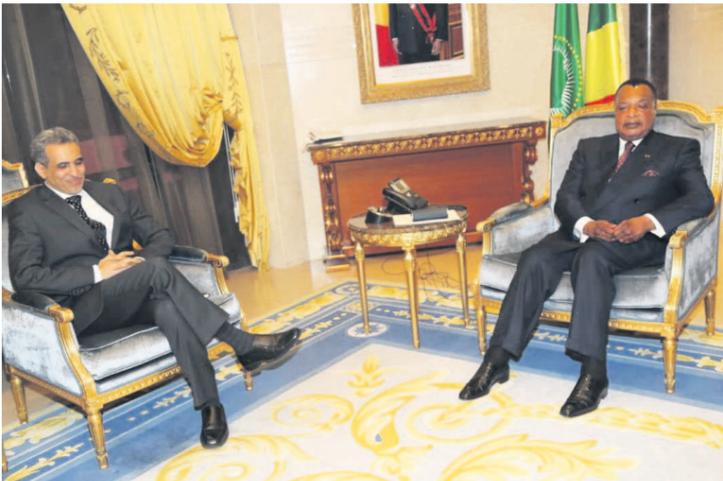
Le pape Théodore II a ajouté, citant un proverbe Chinois : « Mieux vaut apprendre à une personne à pécher que de lui donner le poisson ». L'église orthodoxe a consenti un lourd investissement à Dolisie pour construire les chefs-d'œuvre que sont l'école Lumière des nations, l'orphelinat et aussi l'église sainte Irène. Le seul bémol est que ces infrastructures sont érigées proches d'une vasière et il est à craindre les conséquences qui pourraient arriver des années plus tard, en cas de débordement des eaux.

Max Ferhynel Poudi

NÉGOCIATIONS CONGO-FMI

Les pourparlers vont bon train

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, a reçu, le 19 février à Brazzaville, l'administrateur du Congo auprès du Fonds monétaire international (FMI), Mohamed-Lemine Ould Raghani, qui a assuré sur l'état d'avancement des discussions entre les deux parties.



Le président de la République échangeant avec l'administrateur du Congo auprès du FMI

« Les discussions avancent très bien. Les questions de fond ont été dépassées et nous sommes au stade des aspects de forme qui sont liés aux procédures de l'institution qui s'appliquent à tous les Etats membres », a indiqué Mohamed-Lemine Ould Raghani, à l'issue de l'audience.

Selon lui, dans le cadre des discussions entre le Congo et le FMI, « on ne peut pas dire qu'il y a un blocage. On est en train d'affiner ces aspects de forme pour espérer aller rapidement à un programme ».

Concernant la stabilité macroéconomique, Mohamed-Lemine Ould Raghani a signifié que le Congo était en train de mettre en œuvre des politiques appropriées en la matière.

La Rédaction

Derniers réglages avant la signature d'un accord

Les principaux points de blocage ont pu être levés, avec notamment un compromis autour de la restructuration de la dette publique du pays, a indiqué, le 19 février à Brazzaville, l'administrateur du Congo auprès de l'institution financière, Mohamed-Lemine Ould Raghani, signifiant qu'il subsiste quelques aspects techniques à peaufiner.

Mohamed-Lemine Ould Raghani est en mission de consultations avec les autorités congolaises, pour présenter l'état d'avancement du dossier censé aboutir à la conclusion d'un programme de réforme macroéconomique soutenu par l'institution de Bretton Woods. C'est à ce sujet qu'il a été reçu mardi par le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo.

« Les relations entre le FMI et la République du Congo se portent bien. Concernant le programme en termes de préparatif, l'essentiel est déjà fait. Il y a une bonne compréhension de l'utilité d'avoir un programme et des mesures importantes ont été prises au niveau national pour améliorer la gouvernance financière », a déclaré Mohamed-Lemine Ould Raghani, ajoutant que les négociations se sont bien déroulées dans l'ensemble.

Des aspects techniques « classiques » restent à régler et portent essentiellement sur le budget de l'État et les réformes

structurelles. Si un arrangement a pu être trouvé avec certains partenaires sur l'épineuse question de la dette, le gestionnaire du dossier congolais a fait savoir que la prochaine étape consiste à trouver des moyens pour le traduire dans les « projections ».

Mais, pour le moment, aucune échéance n'a été fixée par les deux parties. « Je pense que nous sommes dans une bonne dynamique et il y a bon espoir pour que le partenariat se concrétise entre

« Les relations entre le FMI et la République du Congo se portent bien. Concernant le programme en termes de préparatif, l'essentiel est déjà fait. Il y a une bonne compréhension de l'utilité d'avoir un programme et des mesures importantes ont été prises au niveau national pour améliorer la gouvernance financière »,

le Congo et le FMI. Cependant, je ne peux au stade actuel donner une date précise. Sur le fond, il n'y a plus d'obstacles mais, sur la forme il y a quelques points qu'il faut régler pour qu'une solution soit trouvée à brève échéance », a-t-il indiqué.

En rappel, les négociations entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) ont débuté en octobre 2017 et ce, dans le but de permettre au pays de relancer son économie affectée par la baisse des revenus pétroliers. Pendant cette période, le gouvernement a engagé un certain nombre de réformes liées à la gouvernance et aux finances publiques. Parmi les avancées dont a fait allusion l'administrateur, l'on peut citer le processus de la bancarisation des recettes fiscal-douanières, l'interconnexion des régies financières pour le suivi des dépenses, l'audit de la dette intérieure, le recadrage macroéconomique, etc.

Fiacre Kombo

ENVIRONNEMENT

Une Allemande honorée pour son engagement dans la protection des forêts tropicales

L'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en poste à Brazzaville, Klaus Peter Schick, au nom du président de ce pays, a attribué à Sabine Plattner, le 18 février, l'insigne de la croix du mérite au ruban de l'ordre du mérite, en guise de reconnaissance des activités menées au Congo ainsi que sa contribution dans le Bassin du Congo.

La cérémonie de reconnaissance des mérites de Sabine Plattner s'est déroulée en présence des ministres Arlette Soudan-Nonault du Tourisme et de l'environnement et de Rosalie Matondo de l'Économie forestière et du développement durable. L'ambassadeur Klaus Peter Schick a expliqué que par cette décoration, le président allemand, Frank Walter Steinmeier, rend hommage non seulement à cette « grande dame discrète », mais également aux nombreuses personnalités congolaises qui se sont engagées depuis des années dans la protection des forêts tropicales, parmi lesquelles, le chef de l'État, Denis Sassou N'Gusso.

En effet, Sabine Plattner a débuté sa carrière en 2006 lorsqu'elle a rencontré, en tant que cofondatrice de Leadership pour la conservation en Afrique (LCA), une délégation congolaise, à l'époque dirigée par le ministre d'État, Henri Djombo, et Bourge Djoni Dimbi. Plus tard, elle rencontra également les ministres Arlette Soudan-Nonault et Rosalie Matondo.

Après la signature des différents accords de partenariat, Sabine Plattner s'est impliquée activement dans la protection des forêts tropicales, en sa qualité de présidente de Sabine-Plattner african charities et de propriétaire de Congo conser-

vation company. Son empreinte s'est progressivement étendue non seulement au Congo mais également dans le Bassin du Congo, où elle a mené plusieurs actions, notamment les financements en 2008 des premières études de faisabilité du tourisme pour le parc d'Odzala Kokoua, et du LCA au Congo, ayant abouti à la création des fondations Odzala Kokoua et Nouabalé Ndoki, fonctionnant comme des partenaires public-privé.

Autres actions dans son palmarès...

Au moment où le projet de l'Union européenne, Ecofac IV, a pris fin en 2011, Sabine Plattner a personnellement financé la gestion opérationnelle d'Odzala durant neuf mois, afin de garantir une période de transition jusqu'au moment où une organisation a pu prendre en charge la gestion.

Conformément à son engagement en tant que pédagogue, Sabine Plattner a lancé, en collaboration avec le ministère congolais de l'éducation, un programme de développement de la petite enfance dénommé Sanza mobimba, dans les communautés environnantes d'Odzala. Ce programme sert de phase préparatoire aux enfants avant leur rentrée à l'école primaire.

Les cours de formation continue



L'ambassadeur Klaus Peter Schick faisant porter la croix du mérite à Sabine Plattner/Adiac

des formateurs ainsi que l'encadrement des enseignants se déroulent à plein temps. Un centre communautaire et une école maternelle ont été construits à Mbomo, dans le département de la Cuvette ouest, et de nombreuses écoles satellites construites dans d'autres petits villages. Depuis son lancement, des

centaines d'enfants ont bénéficié de ce programme qui a été étendu récemment à la communauté de Bomassa, située à proximité du parc de Nouabalé Ndoki.

Au congrès mondial des parcs de 2014, elle a appelé les écologistes africains à intégrer la conservation en tant que matière dans les programmes sco-

laire de leurs pays respectifs. Bref, Sabine Plattner a lancé de nombreuses initiatives et financé divers programmes.

Après avoir retracé ses souvenirs de Mbomo et autres villages périphériques, elle a encouragé le public à contribuer dans la lutte contre la crise mondiale du réchauffement climatique. « Mon travail avec le sous-préfet de Mbomo consiste à trouver un juste milieu entre la protection de la nature, l'éducation et le développement économique, par la création d'emplois et de l'éco-tourisme », a-t-elle déclaré. Ravivant ses souvenirs de 2007, dès son arrivée à Brazzaville, elle a dit être « frappée » aujourd'hui par le changement « incroyable » qu'a connu le Congo qui, selon elle, pourra servir de modèle à l'Afrique, comme Singapour en Asie. A l'approche de ses 70 ans d'âge, Sabine Plattner a l'intention de « lever le pied » et de mettre un terme à ses voyages. Récemment, elle s'est engagée à poursuivre les contributions financières en faveur du développement de l'éco-tourisme à Nouabalé Ndoki.

Yvette Reine Nzaba

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Avis d'Appel d'offres (AAO) N° : CG - DURQuaP - 001 Tvx - AOI

Pays : République du Congo

Nom du Projet : Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)

Prêt n° : 8588 - CG

Nom du marché : Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des

Ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et

TCHINIAMBI 1 à Pointe Noire répartis en 02 lots distincts.

Appel d'offres (selon le PPM) : CG - DURQuaP - 001 Tvx - AOI

Date de Publication : 19 février 2019

Date de dépôt : 29 mars 2019

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement pour financer le Projet de Développement Urbain et Restructuration des quartiers précaires « DURQuaP » et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché de Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMBI 1 à Pointe Noire répartis en 02 lots distincts (CG - DURQuaP - 001 Tvx - AOI).

2. La Cellule d'Exécution des Projets en partenariat multilatéral/ Unité de Coordination du projet

DURQuaP sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux de construction de 10,363 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales dans les quartiers MBOUKOU et TCHINIAMBI 1 à Pointe Noire répartis en 02 lots distincts :

LOT 1 : Travaux de construction de 5,002 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier MBOUKOU à Pointe Noire.

Il s'agit des rues ci-après :

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue André Grenard Matsoua	400	ml
2	Rue Gniossi	399	ml
3	Rue Bouali	225	ml
4	Rue Mbosso	246	ml
5	Rue Leketi	185	ml
6	Rue Mandombé	180	ml
7	Rue Loussala	135	ml
8	Rue Founzi	183	ml
9	Avenue Ntonou	550	ml
10	Rue Louesse	210	ml
11	Rue Mbochis	116	ml
12	Rue Soulou	375	ml
13	Rue Soulou bis	138	ml
14	Rue N'sikimbila	177	ml
15	Rue Tchizalamou	162	ml
16	Rue Kouyou	115	ml
17	Rue Lefini	113	ml
18	Rue Mongo Kamba	110	ml
19	Rue Mongo Loukossi	194	ml
20	Rue Loulema	148	ml
21	Rue Linengue	174	ml
22	Rue Frère Tchingounga	243	ml
23	Rue N'kidi	112	ml
24	Rue Techmassi	112	ml
	TOTAL	5 002	ml

LOT 2 : Travaux de construction de 5,361 km des voiries urbaines par pavage, des ouvrages connexes et de drainage des eaux pluviales du quartier TCHINIAMBI 1 à Pointe Noire.

Il s'agit des rues ci-après :

N°	Dénomination des rues	Longueur	Unité
1	Rue Ifilou	150	ml
2	Avenue Gerard Bitsindou	987	ml
3	Avenue Schoelcher	722	ml
4	Rue Bihele	840	ml
5	Avenue Touloukanou	1 161	ml
6	Rue Chinienzi	560	ml
7	Rue Mouzoumba	941	ml
	TOTAL	5 361	ml

Une visite du site sera organisée par le projet DURQuaP en date du 4 mars 2019. Les frais de ladite visite sont à la charge du soumissionnaire et non remboursables. Les candidats pourront soumissionner pour un ou les deux lots. Ils seront autorisés à offrir un rabais en cas d'attribution de plus de deux (02) lots. L'évaluation sera faite par lot.

3. La procédure d'appel d'offres se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres international spécifiées dans les Directives relatives à la passation des marchés financés par les prêts de la BIRD ou les crédits de l'AID, édition janvier 2011 révisée juillet 2014 ; elle est ouverte à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité, tels que définis dans les Directives.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet DURQuaP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous de 9 heures à 15 heures, heure locale.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement d'espèces au compte intitulé « CDco DURQuaP produit DAO » ouvert à la Banque CREDIT DU CONGO/ Brazzaville en indiquant la référence de

référence de ce DAO dont les références sont :

Banque	Agence	Compté n°	Clé	IBAN	Domiciliation
30011	00020	90000182786	22	CG39 3001 1000 2090 0001 8278 622	CDco DURQuaP produit DAO

ce DAO dont les références sont :

Le dossier pourra être retiré au secrétariat du Projet DURQuaP auprès de l'assistante dudit projet sur présentation de la preuve de paiement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 mars 2019 à 12 heures locales. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessous à 12 heures 30 minutes, heure locale.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre d'un montant équivalent par lot de :

- o Lot 1 : 30 000 000 F.CFA ;
- o Lot 2 : 35 000 000 F.CFA.

8. Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Une marge de préférence ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées

9. Les (le) Soumissionnaires sélectionnés devront terminer les travaux dans un délai de huit (8) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'adresse auxquelles il est fait référence ci-dessus est :

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick

TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le

Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 - Brazzaville - République du Congo.

Tél : (+ 242) 06 667 22 29 / 22 613 90 36

Email : cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur

BATOUNGUIDIO

FORUM INTERNATIONAL SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA CULTURE

Les enfants invités à l'Unesco pour partager leur expérience

Organisées par le Cercle d'études scientifiques Rayer, les assises auront lieu en juin à Paris, en France, et mettront à contribution toutes les nationalités du monde.

Le forum aura pour thème « La découverte de la méthodologie pour décrypter l'art et l'architecture par le Cercle d'études scientifiques Rayer » et mettra en évidence que l'Afrique est à l'origine des racines culturelles de l'humanité.

Cet événement sera organisé en partenariat avec les associations Carnet de correspondance que préside Carelle Moukémaha, Franco-Congolaise, et Le secours populaire français, représenté par son secrétaire général Jean-Louis Callens. Ces deux associations ainsi que le Cercle d'études scientifiques Rayer réuniront les jeunes des Hauts-de-France, de l'Île-de-France et de plusieurs pays africains à l'Unesco pour initier le mouve-



ment « Copains du monde ». Ces assises seront l'occasion

de rassembler les enfants de toute la planète pour partager

une expérience magique, universelle et généreuse afin de

promouvoir la paix et l'éducation dans le monde ; de réfléchir et de proposer des solutions en vue de diffuser et promouvoir la connaissance universelle en présentant la méthode permettant de comprendre l'art et l'architecture; l'Afrique étant à l'origine de l'Homme moderne et de la culture commune de l'humanité.

C'est pour cela que Thierry Rayer fait appel à tous, afin de communiquer et de publier sur l'importance de la découverte et ainsi mobiliser les Africains et Afro-descendants de toute la planète mais également pour participer à ce forum en tant qu'intervenants ou partenaires.

Bruno Okokana

APPEL À CANDIDATURES

Ouverture des inscriptions pour le tremplin reggae

La deuxième édition du festival Mboté Bob sera organisée à l'occasion de la Journée de la commémoration de la disparition de Bob Marley. À cet effet, l'Institut français du Congo (IFC) programme une présélection des chanteurs et groupes de reggae.



Tout musicien, débutant ou chevronné est invité à déposer le dossier au bureau de la communication avant le 28 février, date de clôture. Le dossier doit comprendre deux morceaux enregistrés et des coordonnées des candidats.

Les artistes et groupes qui seront sélectionnés, le 5 mars, lors des scènes tremplins reggae, vont faire vibrer le public en livrant un concert exceptionnel en mémoire du « roi du reggae », le 10 mai, à l'IFC de Brazzaville.

Le tremplin est ouvert aux musiciens ou artistes évoluant en groupe ou en solo dans tous les styles de musique actuelle. La justesse, la présentation, la tenue rythmique, la complémentarité du groupe, l'énergie, la générosité, la qualité, l'originalité, le choix des compositions, l'intention, la cohérence, la personnalité, l'interprétation, la motivation ainsi que la qualité de présentation du dossier d'inscription sont, entre autres, les critères de sélection.

Robert Nesta Marley alias Bob Marley est né le 6 février 1945 à Nine Miles, en Jamaïque. Il est mort le 11 mai 1981, à Miami, aux États-Unis. Auteur-compositeur-interprète, chanteur et musicien jamaïcain, il reste à ce jour le musicien le plus connu et le plus vénéré du reggae au monde, celui qui a permis à la musique jamaïcaine et au mouvement rastafari d'être populaires.

Rosalie Bindika

FETHESCO 2019

La vingtième édition se termine en beauté

La manifestation a décerné deux prix d'excellence, cinq prix de meilleures troupes et huit reconnaissances de meilleurs acteurs au terme d'une compétition qui a réuni, au total, huit établissements de Brazzaville, du 13 au 15 février, à l'Institut français du Congo (IFC).



Les lauréats brandissant leurs trophées

C'est dans une atmosphère de gaieté que les élèves ont clôturé le vingtième Festival de théâtre scolaire (Fethesco). Le promoteur et organisateur de l'événement, Antoine Ambadrou, s'est réjoui de voir une fois de plus cette activité culturelle se déployer entre différents établissements de la capitale. « L'art réuni. À travers ce festival, nous voulons et voudrions toujours faire vivre aux élèves de moments inoubliables. Durant ces trois jours de compétition, ils ont éduqué, ri aux éclats, se sont noués des liens et se sont créés des souvenirs », a-t-il déclaré.

Béni Moutete, élève du lycée Lumumba et meilleur acteur dans le rôle du chef de village sur le thème « Amer témoignage », a indiqué : « Au bout de nos nombreux sacrifices consentis avec l'apport de nos responsables pédago-

giques ainsi que de nos parents, nous sommes très heureux de remporter ce prix car, une fois encore, cet adage a eu raison, la réussite se trouve au bout de l'effort ».

La particularité de cette édition réside dans le fait que toutes les écoles ont réceptionné un ou plusieurs prix du jury. Une grande joie que n'ont pas manqué de manifester les établissements qui en étaient à leur première participation, à savoir la Martine, Aliyou-Fatima et la Réconciliation. En dehors du théâtre, ces élèves ont également ébloui la scène de ce festival à travers le rap et le slam.

Les prix du jury

Les prix d'excellence ont été décernés aux établissements Immaculée Conception et Dom-Helder-Camara.

Quant aux prix de meilleures troupes, cinq établissements ont été sur le podium, notamment l'École militaire préparatoire général Leclerc dans la catégorie collège; Réconciliation et Emery-Patrice-Lumumba dans la catégorie lycée.

Le lycée Antonio-Agostinho-Neto (B) et le complexe scolaire Aliyou-Fatima ont remporté respectivement le prix spécial du jury et le prix du dévouement.

Les prix de meilleurs acteurs et actrices ont été attribués à un élève par établissement (Dom-Helder-Camara, Emery-Patrice-Lumumba, l'École militaire préparatoire général Leclerc, Antonio-Agostinho-Neto (B), Immaculée Conception, la Martine et la Réconciliation.

Merveille Atipo (Stagiaire)